LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 25 n°41 Edmonton, le vendredi 11 octobre 1991 20 pages 60¢

➤Alberta Showcase

Les diffuseurs voudraient se réunir plus souvent

...à lire en page 3

• *Rapprochement*

Ovide Mercredi prône une alliance

par FLORENCE MENEY (collaboration spéciale)

TIMMINS (APF)- «Les Premières nations et les francophones du Canada ne peuvent survivre et faire valoir leurs droits respectifs que s'ils se tendent la main».

Le chef de l'Assemblée des Premières nations, Ovide Mercredi, a profité de sa participation exceptionnelle à la 42e assemblée générale de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) qui avait lieu à Timmins, pour inviter les francophones de l'extérieur du Québec à créer des alliances concrètes et solides entre les deux communautés, de façon à obtenir du gouvernement fédéral «le droit indéniable et légitime à l'autodétermination et au contrôle de leurs communautés». L'appel de M. Mercredi a été plutôt bien accueilli par les quelque 250 délégués présents à cette assemblée.

«Nous savons encore peu de chose sur vous et votre culture, comme vous en savez encore peu sur la nôtre. ce que je dis aujourd'hui, c'est que même si nos différences et nos divergences d'intérêt sont grands, il nous faut les mettre de côté, et commencer à travailler ensemble».

Le chef des Premières nations a une nouvelle fois rejeté, et sans appel, la projet récemment déposé par le gouvernement fédéral pour une réforme constitutionnelle. Selon lui, le projet est une atteinte profonde, non seulement à la communauté des peuples amérindiens, mais aussi aux francophones qui vivent en dehors du Québec.

M. Mercredi reproche à Ottawa de choisir «d'accorder dans un avenir incertain autant qu'indéterminé, le droit aux amérindiens d'accéder à un gouvernement autonome».

«Nous refusons que, comme par charité, on nous fasse don d'un tel droit. Ottawa, dans son projet, ne reconnait que deux nations fondatrices, et non le peuple amérindien. Le droit à l'autodétermination devrait être un acquis, non une bonne grâce du fédéral».

«Encore une fois, ajoute M. Mercredi, nous sommes les laissés pour compte du Canada. Tout comme vous, les francophones, dont l'avenir est incertain. Vous aussi êtes de grands sacrifiés dans ce débat».

C'est donc avec fermeté qu'Ovide Mercredi refuse de participer au processus de débat constitutionnel, tel que le présente le gouvernement fédéral. Mais cela ne l'empêchera pas de crier haut et fort son opinion.

Il a l'intention de tenir avec son peuple des consultations parallèles dans une soixantaine de communautés, et invite les francophones hors Québec à faire de même.

«Nous ne pouvons pas, bien sûr, parler en votre nom, ou vous en notre nom. Mais nos forces peuvent se combiner pour s'assurer qu'aucune clause ne soit incluse dans la constitution qui nuise à un groupe comme le vôtre pour en favoriser un autre. Nous avons le droit de nous battre pour la sauvegarde de notre patrimoine, de notre culture trop souvent dominée, et il en va de même pour la culture et la langue des francophones».

• *Plamondon*

La maternelle française ouvre ses portes

par LINA LABONTÉ

PLAMONDON - Mardi le 1er octobre, était une journée la plus anticipée et excitante pour neuf petits garçons et filles de Plamondon - Lac La Biche. C'était la première journée à la maternelle française.

Mardi matin, Mme Denise Hart, une personne bien connue dans la communauté, professeure de ces petits, accueille chaleu-reusement l'enfant et ses parents à la porte. Ces jeunes réalisent finalement leur première journée à la maternelle française.

Dès leur entrée dans la classe, l'ambiance est invitante et gaie pour l'enfant préscolaire. On voit une variété de centre d'activités, une mini-bibliothèque et l'ameublement et le décor sont de couleurs vivantes et plaisantes à l'oeil.

Mme Hart, aussi professeure de musique, commence la journée par une chanson de salutation, et chacun se présente pour la première fois.

En peu de temps, les parents témoignent de l'intérêt et de l'absorption chez leur enfant. Comme parents, on ne peut s'empêcher d'avoir une confiance spéciale en Mme Hart et laisser nos enfants à sa charge.

Merci aux commissaires de la Commission scolaire de Lac La Biche #51, et au surintendant, M. Peter Ponich pour leur collaboration dans la réalisation de ce projet. Sans leur appui, leur intérêt particulier et leur sensibilité aux besoins des parents francophones de la région, le projet aurait été une tâche plus difficile à réaliser. Les parents sont très reconnaissants.

Les parents veulent aussi remercier l'exécutif de l'ACFA régionale qui a à coeur un projet de cette nature, et partage l'enthousiasme des parents. L'ACFA offre à la classe maternelle d'utiliser le sous-sol du centre culturel gratuitement pour les neuf prochains mois. C'est très généreux de sa part car la régionale devra, à l'avenir, organiser ses réunions et rencontres sociales ailleurs.

Un gros merci à M. Jim Paquette de Jim's Flooring pour le don d'un tapis neuf de 12' x 15' pour la pièce, ainsi que plusieurs autres personnes dans la communauté pour leur support.

L'administration de l'école Plamondon donne accès à son gymnase, au terrain récréatif ainsi qu'à la bibliothèque publique.

Les parents ont travaillé rapidement car ils ont mis ce projet sur pied en quatre mois. Leur implication est telle qu'ils ont aidé à la préparation du local: construction d'étagères, casiers, balançoire pour l'extérieur. Ils n'ont pas hésité à fournir eux-mêmes les matériaux.

Le comité de parents tiendra dans les prochaines semaines un «open house» afin que le public ait la chance de visiter la nouvelle classe maternelle.

Au début de la journée, il est très évident, qu'il y avait des doutes ou inquiétudes chez les enfants. Néanmoins, ils s'en retournaient chez-eux à la fin de l'après-midi joyeux et avaient hâte de revenir le jeudi matin.



(Photo Lina Labonté)

Mme Denise Hart, professeure de la maternelle et ses élèves: Adrien Gauthier, Ginette Labonté, Rémi Labonté, Ian L'Heureux, Chantal Ménard, Christopher Plamondon, Destiny Plamondon, Christopher Schaub et Ashton Ulliac.

Une première pour les anciens professeurs
...a lire en page 6

Étude de 12,3 millions $
...a lire en page 3

Le français langue de travail
...a lire en page 9

La musique française en Belgique
...a lire en page 8

Projet de réforme intéressant
...a lire en page 2

L'Amicale St-Jean annule
...a lire en page 4

• Compétition pour les hebdos?

Un quotidien de langue française dans le Nord de l'Ontario

par PIERRE ALBERT et APF

TIMMINS (APF)- Le quotidien anglophone Daily Press de Timmins, propriété de la chaîne de journaux Thompson, publiera un quotidien de langue française dans le Nord de l'Ontario dès le mois de décembre.

Selon l'éditeur du Dailey Press, John Farrington, la venue d'un quotidien francophone est une nécessité pour la région, constituée en bonne partie de francophones, une communauté «négligée» jusque là par le Daily Press, a ajouté l'éditeur.

La venue de ce journal permettrait la création de vingt à trente emplois. La nouvelle a été très bien accueillie par la trentaine de représentants de la francophonie d'Iroquois Falls, de Kapuskasing, de Hearst et de Timmins, qui ont assisté à une réunion d'information le 2 octobre dernier à Timmins.

Le journal publié quotidiennement à partir de Timmins serait distribué dans les régions où les francophones résident en grand nombre, c'est-à-dire le district de Cochrane, la région de Sudbury et le district de Témiscamingue, avec possiblement une incursion dans le nord-ouest québécois à plus ou moins brève échéance.

Le projet de John Farrington est très sérieux. C'est du moins ce qu'il a fermement laissé entendre. «Toutes les études de rentabilité sont sur le point d'être complétées et jusqu'à maintenant, tout semble indiquer qu'il est possible de créer et de faire vivre un quotidien de langue française dans le Nord. Qui plus est, depuis que je parle de cette possibilité ici à Timmins, je n'ai pas eu le moindre commmentaire négatif à cet effet autant de la part de la communauté francophone que de la communauté anglophone».

John Farrington ne s'attend pas à faire des profits au cours de la première année d'opération du journal, mais croit faire ses frais dès la deuxième année et possiblement réaliser des gains financiers dès la troisième année. L'éditeur prévoit mettre sur le marché un journal de format tabloïd comportant entre 24 et 32 pages avec un tirage de 7500 copies au début, et jusqu'à 12,500 à la fin de la première année d'opérations.

La seule chose qui soit incertaine pour l'instant, c'est l'assentiment des bureaux de Toronto et de Chicago de la chaîne de journaux Thompson dont ferait partie le nouveau quotidien. Mais, a soutenu Farrington, l'affaire serait dans le sac.

Omer Cantin, éditeur des hebdomadaires Le Nord de Hearst et Le Nord de Kapuskasing, voit d'un bon oeil la création de ce quotidien et croit dans le sérieux du Daily Press.

«S'il existe une entreprise dans la province capable de mettre sur pied un quotidien de langue française qui soit rentable, c'est bien le Daily Press. Déjà, les presses sont là ainsi que toutes les infrastructures nécessaires à la publication d'un nouveau quotidien. Le seul investissement nouveau se situe au niveau de l'équipe d'employés à embaucher».

De plus, a opiné M. Cantin, un quotidien de langue française dans la région ne constitue pas un compétiteur pour les hebdomadaires qui sont de nature communautaire, et qui d'ailleurs n'ont pas la capacité de diffuser une information nationale et internationale de façon systématique comme le ferait un quotidien de langue française, lequel serait affilié à différentes agences de presse francophones.

M. Cantin ne craint pas l'implication du quotidien au niveau de la couverture régionale des événements et des diverses activités de la région.

«Il s'agit de deux types de journaux avec des mandats bien différents, qui du reste, sont susceptibles de bien se complémenter l'un et l'autre».

M. Cantin ne craint pas non plus la fragmentation des marchés publicitaires et ce, pour les mêmes raisons.

La directrice générale de l'hebdomadaire La Boîtes à Nouvelles à Iroquois Falls ne partage pas ce point de vue optimiste.

«Oui, ça va nous toucher très négativement» a déclaré à l'APF Mme Yvonne Bissonnette qui est «très déçu de voir que c'est un anglophone qui va partir un quotidien francophone».

Mme Bissonnette croit que son journal va survivre malgré tout, «mais ça va nous causer des problèmes». Selon elle, «les journaux hebdomadaires vont certainement être affectés par un quotidien francophone». Y-a-t-il de la place pour un quotidien francophone dans le Nord de l'Ontario? «Je ne peux pas voir comment un quotidien va survivre à Timmins», estime Mme Bissonnette.

Pour le président de l'Association de la presse francophone, Roger Duplantie, la venue d'un quotidien de langue française dans le Nord de l'Ontario constitue à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle. Une bonne nouvelle, parce que M. Duplantie est d'avis que «plus il y a de journaux français, plus ça aide la langue française». Une mauvaise nouvelle, parce que, selon lui, «ça va définitivement nuire à nos journaux».

M. Duplantie rappelle qui les hebdomadaires de langue française du Nord ontarien comme Le Voyageur de Sudbury bénéficient de la publicité gouvernementale provinciale et fédérale, parce qu'ils sont les seuls sur le marché à desservir les francophones. «Heureusement, ce sont des journaux bien implantés» poursuit le président de l'APF, qui se demande cependant ce qui va advenir de l'hebdomaire La Boîtes à Nouvelles de Iroquois Falls.

On sait que les francophones du Nord n'ont pas accès présentement à un quotidien dans leur langue, sinon les journaux de Montréal qui arrivent dans la région avec une journée de retard. Ils doivent donc se tourner vers les médias écrits anglophones pour leur information quotidienne.

• Un autre comité au travail

La culture et les communications favorisent-elles l'identité canadienne?

OTTAWA (APF): Le monde des arts et de la culture ferait bien de jeter un oeil sur les travaux du Comité permanent des communications et de la culture qui ont débuté à Ottawa.

C'est que parallèlement aux travaux du Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada, le comité sur les communications et la culture va se pencher sur le rôle des communications et de la culture dans la création d'une identité canadienne commune, et l'augmentation du sentiment d'appartenance des Canadiens à leur pays.

Des organismes, des agences et des intervenants des secteurs des communications et de la culture ont reçu une invitation à soumettre des mémoires au comité d'ici le 31 octobre. Le rapport final devrait être déposé en février 1992, à temps pour que le Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada puissent le prendre en considération avant le dépôt de son propre rapport.

Faute de temps, le Comité sur les communications et la culture veut surtout obtenir une réponse à quatre questions précises: comment les activités des intervenants culturels contribuent actuellement à la création d'une identité canadienne commune et à l'augmentation de la fierté nationale; comment ces intervenants pourraient modifier ou améliorer leurs activités pour augmenter cette contribution; quelles modifications pourrait-on apporter aux programmes, aux activités, aux politiques et aux initiatives du gouvernement pour améliorer la contribution, et quelles seraient les répercussions des propositions constitutionnelles du gouvernement fédéral sur la contribution de ces intervenants à l'unité nationale. Le comité mettra l'accent sur les dimensions sociales des communications, les dénominateurs communs du patrimoine et les arts et l'identité canadienne.

Dans son document intitulé «Bâtir ensemble l'avenir du Canada», le gouvernement canadien annonçait son intention de conserver la responsabilité des institutions culturelles canadiennes existantes comme Radio-Canada et l'Office national du film. Cette annonce avait rassuré les francophones de l'extérieur du Québec, qui craignaient de voir le gouvernement fédéral délaisser ses responsabilités dans le secteur culturel au profit des provinces. On voyait cependant d'un mauvais oeil la proposition visant à négocier avec les provinces des accords culturels.

«Négocier avec les provinces des accords adaptés à la situation particulière de chacune des provinces sans l'obligation de maintenir les caractéristiques fondamentales du Canada, en particulier la dualité linguistique, nous semble dangereux» estimait la Fédération culturelle canadienne-française en réaction au dépôt des propositions fédérales.

...suite en page 7

• 42e Assemblée générale de l'ACFO

Un projet de réforme constitutionnelle intéressant, mais à travailler

par FLORENCE MENEY (collaboration spéciale)

TIMMINS (APF)- Le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada exprime un optimisme prudent face au projet fédéral de réforme constitutionnelle.

«Ce projet apporte certains progrès et certains espoirs par rapport à Meech, en particulier dans des domaines comme la réforme du Sénat et la culture, a déclaré M. Raymond Bisson lors de la 42ième assemblée annuelle de l'Associations canadienne-française de l'Ontario qui avait lieu à Timmins.

Selon M. Bisson, le document constitutionnel est incomplet, et demande une étude approfondie. «Nous n'y trouvons pas, en effet, des points essentiels pour nos communautés, à savoir par exemple la promotion de la dualité linguistique, et l'enchâssement de la Loi 88 (loi sur l'égalité des deux communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick) Cela nous donne certaines inquiétudes».

Malgré cela, M. Bisson se montre nettement moins catégorique que le chef de l'Assemblée des Premières nations. Contrairement à Ovide Mercredi, il croit que le document est un point de départ pour une discussion et qu'il mérite qu'on s'y attarde pour le perfectionner. Mais avant tout, dit-il, les francophones hors Québec doivent trouver leur juste place dans le processus de négociations. «Nous n'accepterons qu'une constitution qui accroîtra nos acquis, et rien de moins».

• *Alberta Showcase*

Les diffuseurs francophones voudraient se réunir plus souvent

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Vendredi, le 4 octobre dernier, avait lieu au Westin Hotel la présentation du Alberta Showcase. Artistes et diffuseurs albertains y étaient réunis afin de promouvoir le domaine des arts de la scène dans la province. Un volet francophone y était aussi présenté.

La journée a été séparée en deux parties. Des mini-conférences ont été présentées dans la matinée. M. Alain Villeneuve a parlé du succès de Comi-Art Maniwaki. Il a fait état de sa réussite, à titre de président, de motiver ses bénévoles à soutenir la présentation d'une importante série de spectacles dans un petit village du Québec. Une discussion mettant en parallèle «nos deux réalités» (albertaine et village québécois) a suivi.

M.Félix Martel, représentant de Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (R.I.D.E.A.U.), s'est entretenu des conditions du marché du spectacle québécois. Il amené une discussion sur les possibilités pour les artistes franco-albertains de se produire au Québec et des problèmes de production des artistes québécois en Alberta.

Et Marc Drouin a présenté de nouveaux ateliers pour petits diffuseurs offerts par l'Office des tournées.

En après-midi, les artistes ont présenté leur produit aux diffuseurs. Ces derniers étaient surtout des directeur des ACFA régionales et des représentants d'écoles intéressés à produire un spectacle pour leur clientèle scolaire.

À la fin de la journée, le principal point ressortissant était que les diffuseurs devraient se rencontrer plus souvent afin de discuter d'un plan de marketing qui pourrait les aider à produire plus de spectacles. L'Alberta Showcase étant la seule occasion dans l'année où ils se rencontrent, les diffuseurs ne peuvent pas vraiment élaborer une telle stratégie. «Cela permettrait une meilleure circulation de l'information», explique Yves Caron, directeur du développement culturel au secrétariat provincial de l'Association canadienne française de l'Alberta.

On laisserait l'initiative à l'ACFA pour organiser ces rencontres et les diriger.

De plus, des artistes faisaient des prestations pour les diffuseurs pendant tout le week-end. Crystal Plamondon a présenté son produit, l'Alberta Showcase ne permettant qu'un seule prestation pour le volet francophone.



(Photo Carole Thibeault)

Le directeur artistique de la TROUPE DU JOUR de Saskatchewan est en train d'expliquer aux diffuseurs, quels produits il peut offrir et quelles sont les conditions.

• *Entente Canada-Alberta*

12.3 millions $ pour étudier les eaux des rivières

FORT MCMURRAY - Des représentants des gouvernements fédéral, provincial et territorial ont signé le 27 septembre dernier, l'entente Canada-Alberta prévoyant la réalisation d'une étude sur le bassin des rivières de la Paix, Athabasca et des Esclaves, à un coût de 12.3 millions de dollars.

M. Jack Shields, député d'Athabasca et secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, représentait à cette occasion le ministre fédéral de l'Environnement, M. Jean Charest. M. Ralph Klein, ministre de l'Environnement de l'Alberta, et Mme Nellie Cournoyea, Ministre de la Santé du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, participaient également à la cérémonie.

Cette étude technique, financée en vertu de la Loi sur les ressources en eau du Canada, de la loi sur les ressources en eau de l'Alberta et du programme du Nord du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, s'étalera sur une période de trois ans et demi. Elle a pour but de réunir des renseignements qui permettront de comprendre et de caractériser les effets cumulatifs à long terme du développement industriel sur les eaux et le milieu aquatique du bassin des rivières de la Paix, Athabasca et des Esclaves.

«L'étude des rivières du Nord est prête à commencer. Elle servira de modèle pour l'évaluation des effets environnementaux cumulatifs du développement sur un bassin de rivières. Il s'agit là d'une démarche cruciale si nous voulons assurer la protection de cours d'eau importants comme ceux du bassin des rivières de la Paix, Athabasca et des Esclaves», a déclaré M. Shields.

La composition du Conseil qui assurera la direction d'ensemble de l'étude a aussi été annoncée. Ce conseil, qui examinera et approuvera tous les programmes de travail, réunira des représentants des gouvernements fédéral, provincial et territorial; des organismes autochtones; des municipalités locales; des milieux universitaires, de la santé et de l'environnement, ainsi que des industriels et des membres du grand public. Le bureau de l'étude sera situé à Edmonton.

M. Douglas Ferrier, d'Edmonton, a été nommé au poste de directeur de l'étude. Il aura pour tâche de veiller à la gestion quotidienne de celle-ci.

Les représentants des gouvernements fédéral, provincial et territorial ont tenu une première réunion en 1989 pour discuter du besoin d'études techniques pour le bassin des rivières de la Paix, Athabasca et des Esclaves. Celui-ci englobe les portions de la rivière de la Paix situées en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest, le lit principal des rivières Athabasca et des Esclaves, leurs affluents importants et leurs embouchures. Une entente de principe portant sur l'exécution de l'étude a été conclue en juillet 1990

• *Réactions aux propositions*

La jeunesse franco-albertaine et sa promotion?

EDMONTON - Francophonie jeunesse de l'Alberta est heureuse de voir que le gouvernement fédéral ose entreprendre un processus de changement qui peut s'avérer positif pour l'avenir et l'unité de notre pays. Maintenant que des propositions très générales sont mises sur table, la jeunesse franco-albertaine imposera son dynamisme afin d'assurer son plein épanouissement.

Nous faisons bien sûr allusion ici au fait que le gouvernement propose seulement de protéger l'existence des Canadiens d'expression française à l'extérieur du Québec et non de promouvoir son développement. C'est comme nous dire d'accepter notre situation actuelle soit peu d'écoles francophones, une loi C-60 qui rend l'Alberta une province unilingue anglaise et un taux d'assimilation de 63%

C'est aussi dire aux Québécois qu'aussi longtemps qu'ils demeureront au Québec, ils pourront se développer mais aussitôt qu'ils désireront demeurer ailleurs au Canada, ils existeront seulement. Aussi bien leur dire de se séparer. Ainsi ils pourront agir comme de vrais touristes dans un autre pays où il existera des francophones.

FJA est heureuse de voir que le gouvernement ne propose aucun changement concernant les articles 16 à 20 et l'article 23 de la Charte des Droits et Libertés. Cependant, par la porte d'en arrière, la culture et la formation professionnelle pourraient être transférées aux provinces. Rien de plus inquiétant pour des jeunes francophones qui vivent dans une province qui ose même défier la Constitution en ralentissant le développement des écoles homogènes françaises existantes et à venir.

Il faudra définitivement que la jeunesse se batte pour s'assurer que le Canada devienne vraiment un pays qui désire promouvoir son identité unique bilingue voir même l'élargir à la reconnaissance de trois communautés nationales.

Il faudra que la jeunesse s'impose pour s'assurer que le gouvernement fédéral développe des outils lui permettant de jouer un rôle de leader pour l'unité de son pays et non de se débarrasser des domaines brûlants pour faire plaisir aux provinces.

La jeunesse franco-albertaine n'acceptera pas d'être gelée dans une existence, comme dans un pot de formol. Elle veut se développer et être promue à sa pleine maturité!

AU RÉGIONAL

• Beaumont

Réunion de la famille d'Oscar L'Heureux



(Photo Thérèse L'Heureux)

Les représentants de la quatrième génération se sont aussi bien amusés lors de cette rencontre familiale.



(Photo Thérèse L'Heureux)

Voici les enfants d'Oscar L'Heureux et leurs conjoints: Donald, Adrienne, Fernande, Normand, Lucien, Thérèse, Dianne, Édouard et Léo.

par THÉRÈSE L'HEUREUX

BEAUMONT - Samedi le 21 septembre 1991, sur la ferme paternelle située à trois milles au sud et à un mille à l'ouest de Beaumont, se réunissaient les descendants d'Oscar L'Heureux et de Célerine Morin.

Maintenant propriétaire de la ferme, Dianne et Édouard L'Heureux recevaient ce jour-là la famille venant d'Edmonton, Leduc, Legal, Morinville, Fort McMurray et Red Deer. Une partie de l'après-midi fut consacrée à renouer les liens de parenté entre les oncles, les tantes, cousins et cousines qui ne s'étaient pas rencontrés depuis quelques temps déjà.

L'arbre généalogique, les photos et histoires de la famille furent d'un attrait bien particulier. Le livre des invités fut signé par 56 des L'Heureux, Létourneau, Demers, Beauchamp, Morin, O'Neill et Bona. Manquaient au rendez-vous trois nièces de Vancouver, un neveu de Yellowknife et un autre de Calgary.

Il y avait des activités pour tous. Les plus petits ont reçu des ballons gonflés à l'hélium, qui au grand désespoir de quelques-uns leur partaient des mains pour s'envoler dans les nuages. La pêche aux trésors a amené aussi beaucoup d'excitation.

On a allumé un feu de camp, tôt l'après-midi, afin de donner un peu de piquant à la température qui se faisait trop maussade et faire le bonheur des chanteurs et raconteurs d'histoires qui s'en donnaient à coeur joie.

À la suite de ces moments très agréables, tous étaient prêts pour aller se régaler d'un bon souper à la fortune du pot. Souper qui fut suivi par des randonnées en charrette à foin, tirée par quatre beaux chevaux et conduite par un neveu Paul Demers.

On a organisé plus tard un feu d'artifice suivi d'un lunch et de chants composés pour la circonstance ainsi que quelques autres divertissements.

Tous sont repartis enchantés de cette mémorable journée exception faite de quelques-uns qui avaient amené leurs roulottes et ont pu passer la nuit.

Le lendemain, après un succulent déjeuner aux bonnes crêpes d'antan, la famille est allée entendre la messe à l'église de leur paroisse natale, St-Vital de Beaumont, afin de remercier le Seigneur pour le succès de cette réunion.

• Amicale St-Jean

Retrouvailles annulées à cause du manque de participation

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- L'Amicale St-Jean devait tenir son assemblée générale annuelle ainsi que son banquet le 21 septembre dernier. La réception, dont le thème était «les Retrouvailles», a été annulée à cause du manque de participation des gens.

Alors que les organisateurs attendaient entre 150 et 200 personnes, seulement 31 billets étaient vendus une semaine avant l'événement. M. Laurent Johnson, ex-président de l'Amicale, explique cette situation par une question de temps. «D'ordinaire, cette réunion se faisait à la dernière fin de semaine de septembre. En plus, l'information n'a pas été envoyée suffisamment tôt pour que les gens puissent planifier leurs projets d'avance. Ils avaient donc d'autres plans pour la fin de semaine prévue.»

L'Amicale St-Jean aurait pu simplement remettre cette journée à plus tard mais il n'est pas certain que les invités spéciaux, venant du Québec et d'un peu partout, puissent encore tous se libérer au même moment.

Il est possible qu'elle soit reportée au printemps mais il faudra, de toute façon, une réorganisation complète.

De plus, un autre problème se pose. L'Amicale St-Jean a pour but de réunir les anciens; sauf que le comité d'administration et les membres eux-mêmes ont de la difficulté à bien définir ce qu'est un ancien: est-ce immédiatement en sortant de la faculté ou après dix ans ou même vingt ans? Néanmoins, tous les anciens finissants de la faculté peuvent devenir membres de l'Amicale et participer aux rencontres comme celle qui était prévue pour le 21 septembre.

Il est également difficile de bien définir le rôle de l'Amicale St-Jean. Tout d'abord, elle représente un support moral pour la faculté, un genre d'union ou de fraternité regroupant hommes et femmes qui ont étudié ensemble au même endroit.

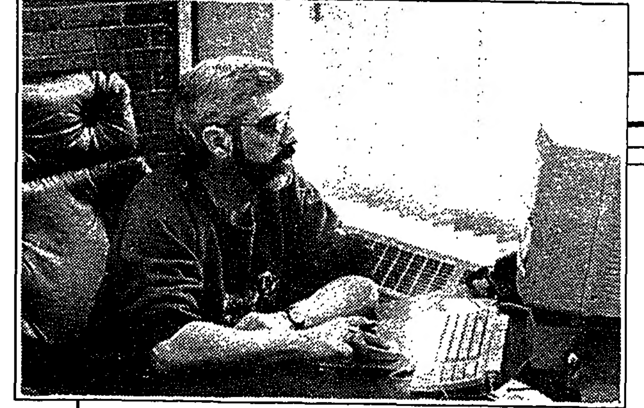
Elle offre aussi un soutien financier pour de nouveaux ordinateurs par exemple ou un microscope. Les dons offerts à la faculté sont remis au nom de l'Amicale St-Jean et c'est elle qui les administre.

En plus, elle donne à chaque année un vin d'honneur pour les finissants.

ÉPHÉMÉRIDES

Octobre

14	15	18	17	18	19	20
1932 Les élèves du Pensionnat SASV., Edmonton, exécutent le drame Papillon Bleu	**1918** La grippe espagnole oblige la fermeture des classes à Saint-Paul-des-Métis, Alberta	**1966** Collation des diplômes à l'Académie Assomption, Edmonton	**1932** Simonne Patenaude, premier décès d'élèves du Pensionnat SASV., à Edmonton	**1954** Sr Victor-de-Milan (Joly) SASV célèbre 25 ans d'enseignement à l'école Saint-Vital, Battleford, Sask.	**1921** Mgr H. Brunault, évêque de Nicolet, Québec, visite les Soeurs de l'Assomption dans l'Ouest	**1939** Installation de la statue de la Vierge sur la façade du couvent SASV., à Val Marie Sask.



EDITORIAL

par Pierre Brault

Alliance des autochtones et des francophones

Ovide Mercredi, le chef de l'Assemblée des Premières nations, a tendu la main aux francophones de l'extérieur du Québec en fin de semaine dernière à Timmins en Ontario.

Il a invité les francophones de l'extérieur du Québec à créer des alliances concrètes et solides entre les deux communautés de façon à obtenir du fédéral «le droit indéniable et légitime à l'autodétermination et au contrôle de leurs communautés». (re: Ovide Mercredi, page2)

Depuis quelques années, le Secrétariat de l'ACFA a pris l'initiative de se rapprocher des autochtones de l'Alberta et a toujours préconisé que ce genre de rapprochement devrait se solder par des alliances «concrètes et solides».

Les deux communautés reconnaissent facilement que «les différences et les divergences d'intérêt sont grands, mais qu'il faut les mettre de côté et commencer à travailler ensemble».

Dans un débat aussi important que celui des changements constitutionnels qui bouleversera l'avenir de notre pays, il faut à tout prix que les leaders autochtones et francophones comprennent et réalisent que «l'union fait la force». Il est à souhaiter que ce ne sont pas que de voeux pieux de la part du chef des autochtones et que nos dirigeants de la FCFA du Canada organisent dans les plus brefs délais des rencontres informelles et formelles des deux groupes. Il faut bâtir une stratégie commune avant qu'il ne soit trop tard et que l'on devienne, francophones de l'extérieur du Québec et amérindiens, les grands sacrifiés dans ce débat. Les autochtones ont déterré la hache de guerre. Ils savent utiliser les média d'information à merveille. Pourquoi, nous, francophones de l'extérieur du Québec, ne pourrions-nous pas en faire autant? Avoir l'opinion publique de son côté est un atout majeur qu'il faut savoir exploiter avec tact et doigté. Comme Ovide Mercredi, il faut crier haut et fort son opinion. Il faut faire preuve d'une fierté inébranlable. Nous n'avons rien à perdre, nous n'avons presque rien. Mais nous avons tout à gagner si nous voyons à notre affaire.

M. Raymond Bisson, le président de la FCFA du Canada, soutient que les francophones hors Québec doivent trouver leur juste place dans le processus de négociations. Nous sommes bien d'accord. Mais il ne faudrait pas prendre trop de temps à trouver cette place, car il n'y en aura peut-être plus de place d'ici peu dans le processus. Il ne faut quand même pas se fier aux Québécois pour nous prendre sous leur aile. Et que penser du gouvernement fédéral? On ne sait plus sur quel pied danser avec lui. Tout ce qui intéresse le gouvernement Mulroney, c'est d'éviter que le Québec se sépare, de donner le Sénat Triple-E aux provinces de l'Ouest et de pouvoir dire qu'il a sauvé (?) le Canada du suicide constitutionnel lors des prochaines élections fédérales. Pourquoi les provinces n'invitent-elles pas les francophones de l'extérieur du Québec à leur faire une présentation comme l'ont fait les autochtones lors du sommet des Premiers ministres en Colombie-Britannique?

La culture et les communications

Ceux qui croyaient n'avoir qu'un chat à fouetter dans tout ce débat constitutionnel seront amèrement déçus. En effet, pendant que le comité mixte spécial se promène par tout le pays, un autre comité tient des audiences «rapides». Le Comité permanent des communications et de la culture a entrepris une consultation à Ottawa. (voir texte, La culture, en page 2).

C'est inquiétant, très inquiétant. Encore une fois, aucun député francophone de l'extérieur du Québec ne siège sur ce comité. Notre sort est entre les mains de deux Québécois dont l'un, Jean-Pierre Hogue, député conservateur d'Outremont, a déclaré publiquement qu'il n'y a pas de culture québécoise et qu'il n'a pas besoin de Radio-Canada pour vivre.

Que fera-t-il de la culture acadienne, franco-ontarienne ou franco-albertaine? Il est urgent que le Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) se présente devant le comité permanent afin de défendre nos couleurs. La fédération se doit de répondre avec grande précision aux quatre questions (voir texte en page 2) que posent le comité, afin d'éclairer les membres sur le défi que pose la survie et le développement de la culture des communautés francophones et acadienne dans une nouvelle structure constitutionnelle. Si le domaine culturel passe aux mains des provinces, ç'en est fait des communautés francophones à l'extérieur du Québec. C'est ce qu'il faut éviter à tout prix.

COURRIER DES LECTEURS

Partage

Monsieur le rédacteur,

Je suis content et j'apprécie beaucoup le journal Le Franco. La politique, les nouvelles de Calgary, le courrier des lecteurs et tout ce qui se passe ici dans la province m'intéressent beaucoup. Dans le journal du 20 septembre dernier, Mathias Tellier et sa belle famille nous ont rappelé de très beaux souvenirs.

J'aimerais voir beaucoup plus de lettres de la part des lecteurs. Il est important de partager ses opinions, de les faire connaître. Tenez nous au courant de Mulroney et Getty. Ces deux-là il faut les mettre dehors.

Bonne chance et merci.

George Lapierre
Calgary, AB.

Getty et le multiculturalisme

Je visionnais l'émission de Radio-Canada animée par madame Denise Bombardier: L'envers de la médaille. Le premier dossier présenté portait sur le multiculturalisme. À quelques reprises, l'animatrice nous a donné une définition de ce néologisme: «Le respect des cultures venues d'ailleurs.»

Je n'ai pu faire autrement que de faire un lien entre cette définition et la position du gouvernement Getty qui voudrait bien intégrer les francophones aux groupes multiculturels. Cela a donné naissance au syllogisme suivant.

Le multiculturalisme, c'est le respect des cultures venues d'ailleurs, d'un autre pays.

Donc le gouvernement Getty considère les francophones comme un groupe culturel venu d'ailleurs, d'un autre pays.

Yves Chouinard
Calgary, Alberta

LE FRANCO

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Graphiste: Marc Vaillancourt
Journaliste: Carole Thibeault



L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopleur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnée au journal en payant leur cotisation à l'ACFC.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

• *Services des incendies*

L'équipe de Donnelly remporte les honneurs



Équipe gagnante féminine: g. à d. Rachel Cloutier, Diane Reynaud, Paulette Carrier, Susan Lafrenière, Bob Simpson (entraîneur).

(Photo Bob Simpson)



Équipe gagnante masculine: g. à d. Marcel Lafrenière (capitaine), Henri Cloutier, Jocelyn Carrier, Gérard Benoit, Charlie Doyle.

(Photo Bob Simpson)

par NOËLLA FILLION

FALHER - Le 7 septembre dernier, neuf équipes de sapeurs-pompiers bénévoles participaient à une compétition provinciale de raccordage de boyaux d'incendie.

Chaque équipe avait droit à trois essais chronométrés pour chaque épreuve. La première épreuve consiste à remplacer un bout de boyau percé par un neuf et à viser une cible posée en angle et ensuite à le raccorder pour atteindre une cible directement en face.

La deuxième épreuve consiste à replacer un boyau à la prise du camion pour ensuite atteindre une cible en angle, puis viser à nouveau pour atteindre une cible de face.

La troisième épreuve exige qu'on place un ajout au dernier boyau et d'atteindre une cible.

L'équipe des sapeurs-pompiers bénévoles de Donnelly et l'équipe des dames de Donnelly ont remporté les premières places. Félicitations!

Des félicitations sont certainement de mise à l'endroit du Village de Falher et de son équipe de sapeurs-pompiers pour l'excellente organisation du tournoi. Tout s'est déroulé sans faille et sans retard. De nombreux spectateurs ont pu apprécier cette compétition qui demandait adresse et rapidité. Une telle efficacité donne confiance et met en lumière la générosité et la valeur de ces personnes bénévoles. Bravo!

• *Saint-Albert*

Une première pour les anciens professeurs de l'école Blanche

par LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - Une centaine de personnes a pris part à une première réunion d'anciens professeurs de la «petite école blanche», samedi le 28 septembre dernier. Les professeurs étaient au nombre de vingt-deux.

La réunion a été organisée par un comité de la dite école, composé de Mmes Thérèse Little, présidente; Renée Gaudette, assistante; Mona Liles, cette dernière est secrétaire-administrative à la Faculté St-Jean, d'Edmonton; et M. Hans Huizinga, officier au Musée Héritage Museum (MHM).

La rencontre s'est ouverte par la prise d'une photo officielle des professeurs présents. Par la suite, l'assitance était invitée à faire une visite de l'école pour se rendre compte du grand changement opéré depuis les jours d'antan.

Souffrant d'une laryngite, M. Jones, gérant au Musée Héritage Museum, a été remplacé par M. Hans Huizinga, officier au MHM et professeur, pour le mot de bienvenue. M. Cole Pederson, également du MHM était maître de cérémonie.

Des discours de circonstance ont été présentés, par l'honorable Richard (Dick) Fowler, solliciteur général de l'Alberta, la mairesse de Saint-Albert, Anita Ratchinski, M. J.J. Jack Nearing, surintendant des écoles de Saint-Albert. Ce dernier a signalé, qu'en ce qui le concerne 4000 enfants fréquentent ces écoles à Saint-Albert.

Fondée en 1948 et annexée à L'école Father Jan, cette petite école, jusqu'en 1987 portait donc le nom de Father Jan Annex. À cette date, les étudiants de cette dernière, ont été transférés à Father Jan. C'est alors que la ville de Saint-Albert s'est appropriée l'école pour la modique somme de 1$.

Pratiquement abandonnée pour un laps de temps, c'est alors qu'elle a été surnommée la «petite école blanche» sans aucune déclaration officielle cependant.

En 1990, M. James Tirrul-Jones, gérant du Musée Héritage Museum (MHM) avait suggéré que cette bâtisse soit reconnue à titre de site historique municipal. Cette requête n'a pas encore été reconnue.

Suite à quelques semaines de rénovations, auxquelles une quinzaine de volontaires ont pris part, la «petite école» était ré-ouverte officiellement le 8 décembre 1990.

Depuis, une vingtaine de professeurs se sont rendus à tour de rôle, afin d'enseigner à leurs élèves comment ça se passait dans le temps.

Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO)
Institut de recherche de la Faculté Saint-Jean

Onzième colloque annuel
Après dix ans
Bilan et prospective

Table ronde
sur
L'enseignement post-secondaire

19 octobre 1991, 10h15
Faculté Saint-Jean, salle 03
8406, rue Marie-Anne Gaboury (91ième Rue)

Titre

Le rôle de l'enseignement post-secondaire dans l'avancement des francophones au Canada

Participants

Gérald BOUDREAU, recteur, Université Sainte-Anne
Roseanne RUNTE, principale, Collège universitaire Glendon, Université York
Roger LEGAL, doyen, Education, Collège universitaire de Saint-Boniface
Bernard WHILHELM, professeur, Français, Université de Régina
Jean-Antoine BOUR, doyen, Faculté Saint-Jean, Université de l'Alberta

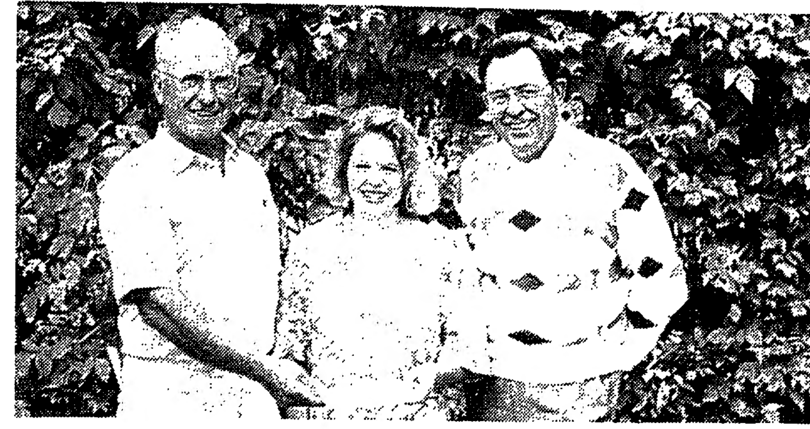
Pour plus de renseignements, contacter

Gratien Allaire, Faculté Saint-Jean, 465-8718
Paul Dubé, Langues romanes, 492-1189

Subventionné par le Secrétariat d'État du Canada, le Bureau du Québec à Edmonton, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et l'Université de l'Alberta.

• Félicitation

Chantal Dallaire reçoit une bourse de 1000$



(Photo Dave Thompson)

BONNYVILLE- J. Riopel, leader du Astra Lodge de Cold Lake et Bruce Sorley, leader sortant sont en compagnie de Chantal Dallaire de Bonnyville, récipiendaire d'une bourse de 1 000$ de la Further Education Bursery Fund of the Masonic Grand Lodge of Alberta. Chantal compte utiliser cette bourse pour payer ses dépenses lorsqu'elle sera à la Faculté St-Jean où elle espère étudier la médecine.

Culture et communications

...suite de la page 2

Aucun député francophone de l'extérieur du Québec ne siège sur ce comité, présidé par le député de Fredericton-York-Sunbury, Bud Bird. Les deux seuls députés francophones sont du Québec. Il s'agit de Marie Gibeau et surtout de l'ineffable Jean-Pierre Hogue, député d'Outremont qui a représenté le Parti conservateur lors de la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

Le député Hogue a d'ailleurs donné un aperçu de son intérêt pour la culture en déclarant durant la première séance publique du comité que la culture québécoise n'existait pas, et qu'il n'avait pas besoin de Radio-Canada pour vivre? «C'est seulement un commentaire intelligent que je fais» a-t-il senti le besoin d'ajouter pour préciser sa pensée à propos de Radio-Canada.

Le Conférence canadienne des arts était le premier témoin à comparaître devant ce comité. Malheureusement, ses deux porte-paroie étaient unilingues anglais et la version française du mémoire présenté devant le comité était inexistante. Pire encore, nulle part le mémoire ne développe aucune réflexion sur la place de la culture française au Canada.

Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO)
Institut de recherche de la Faculté Saint-Jean

Onzième colloque annuel
Après dix ans
Bilan et prospective

Forum d'écrivains

L'Écriture: Genèse et forme

17 octobre 1991, 19h30
Faculté Saint-Jean, salle 03
8406, rue Marie-Anne Gaboury (91ième Rue)



Marie Moser

Participants

Charles LEBLANC, Saint-Boniface, poète
Roger LÉVEILLÉ, Saint-Boniface, auteur
Marie MOSER, Edmonton, romancière
Annette SAINT-PIERRE, Saint-Boniface, romancière et éditrice

Animateur et modérateur

Paul Dubé, Edmonton, professeur de littérature

Pour plus de renseignements, contacter

Gratien Allaire, Faculté Saint-Jean, 465-8718
Paul Dubé, Langues romanes, 492-1189

Subventionné par le Secrétariat d'État du Canada, le Bureau du Québec à Edmonton, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, la Faculté Saint-Jean et l'Université de l'Alberta.

• Scouts et guides

Le groupe de Falher trouve suffisamment de bénévoles

par CAROLE THIBEAULT

FALHER- La période de recrutement pour faire partie des scouts et guides de la région de Falher se termine aujourd'hui. Malgré quelques problèmes d'organisation, l'organisme est maintenant prêt à offrir aux jeunes une nouvelle année pleine d'activités et d'émotions fortes.

Le mouvement a subit une réorganisation complète de son personnel. Les personnes en poste l'an dernier ont toutes quitté le mouvement pour différentes raisons. Seul restait M. Paul d'Auteuil, conseiller sur le comité de gestion.

Le comité de gestion est composé de parents. Lors de la dernière réunion du mouvement à laquelle environ une dizaine de parents assistaient, l'ex-présidente Louise Côté, a expliqué l'importance de l'implication des parents à tous les niveaux. «C'est la survie du mouvement qui en dépend. Si personne ne s'implique, c'est fermer la porte à nos jeunes pour un an», commente-t-elle.

À la sortie de la réunion, Mme Angéline Goudreau était devenue la nouvelle présidente et Mme Lucie Dickner, la secrétaire. De plus, les scouts et guides auront trois animateurs: Roger Dickner, Deborah Davis et Jean Boisvert.

Louise Côté entend cependant demeurer personne ressource au sein du groupe. «Je pense que les parents ont compris, dit-elle. Pour l'instant, tout s'annonce bien pour la prochaine année et les jeunes pourront continuer leurs activités.»

En plus, le 19 octobre prochain, aura lieu à Edmonton, la réunion de tous les représentants des différents groupes du mouvement scouts et guides de la province. On y parlera de l'avenir du mouvement en Alberta.

• Dossier musique

La musique d'expression française en Belgique: Consommation réduite

par **RONALD TREMBLAY**
(collaboration spéciale)

(Ceci est le premier d'une série de quatre articles sur la situation de la musique d'expression française en Belgique; les informations et propos ont été recueillis au mois d'août).

TERVUREN, BELGIQUE - La Belgique (pop. 10 millions) est un pays d'énigmes. Ce petit royaume sis «inconfortablement» entre les Pays-Bas, la France et l'Allemagne, et touchant le Grand Duché du Luxembourg au Sud-Est est officiellement bilingue, officieusement «trilingue». Et tout dépendant de votre interlocuteur, on vous fait état de trois ou quatre paliers de gouvernement, où pas moins de 66 ministres sont reconnus, et se disputent pouvoir, crédibilité et juridiction. Si on transpose ces chiffres à la réalité d'un pays comme la Chine, on se retrouve avec 1000 ministres en poste!

Ajoutons à cela, 9 provinces qui se trouvent sur trois territoires (Flandres, Wallonie et Bruxelles) à tendance plus linguistique que géographique, un système politique divisé lui-même selon les cultures et les religions en présence, tout ça sur un territoire à superficie deux fois moindre que celle du Nouveau-Brunswick, et on se retrouve dans une situation précaire mais surtout difficile où chacun donne du coude afin de faire valoir ses identités linguistique, politique et culturelle.

Le cheminement menant à l'indépendance de la Belgique en 1830 est parsemé de conquêtes étrangères et les années qui ont immédiatement suivies, de tentatives de reprise de pouvoir par ses «voisins». Même si la Belgique est souveraine, il n'en demeure pas moins que ce petit pays pittoresque et savoureux qui produit probablement la meilleure bière du monde et qui nous a donné une des belles villes de notre temps, Bruges (la «Venise du Nord») est aux prises avec de graves problèmes d'unité nationale, de langue et conséquemment de culture, puisque les «voisins» sont toujours là. Une des victimes de l'incompréhension réciproque des factions belges est sans contredit la chanson populaire.

«Anglais oblige!»

Peut-être dépassée par ses divisions internes, la Belgique ne semble pas, officiellement du moins, préoccupée par son identité culturelle. Une écoute attentive des médias électroniques étonne même le moins zélé des puristes: les Américains et les Britanniques ont envahi le royaume sans le bénéfice de la moindre arme, diluant au passage la chanson française et flamande! Pour fins de compréhension facilitée, ce reporter a limité l'ensemble de ses propos à l'érosion de la chanson FRANCOPHONE belge.

La RTBF (Radio-Télévision belge de la Communauté française) est la version belge de notre société d'État Radio-Canada. Elle est donc porte-parole et représentante dans une certaine mesure du penchant francophone de la culture nationale. Pourtant, on entend très peu (ou à peu près pas) de chansons du «pays» dans les émissions à forte écoute. En effet, rien ou personne n'oblige la radio d'État - ou les radios libres - à diffuser les auteurs ou interprètes belges. Le gouvernement se tient à l'écart de cet aspect de la culture. Aucun quota à respecter; aucun compte à rendre...de quoi faire rêver plus d'un entrepreneur de radio montréalais. En effet, au Canada, le CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) impose aux entreprises désireuses d'exploiter une station de radio, des règles strictes de conduite, en ce qui a trait à la diffusion de la chanson d'origine ou de production canadienne. Par exemple, Radio-Canada diffuse pas moins de 50% de musique canadienne-française. Ce pourcentage est rapidement passé de 30 à 50 % en quelques années.

Les programmateurs vous diront que ceci oblige à une recherche plus approfondie du matériel à diffuser; par conséquent, on sort vite du schème du 45 tours, où on ne fait tourner que les chansons à succès.

La réalité est tristement différente en Belgique. Le territoire est envahi (certains diront «pollué») d'ondes d'outre-frontières. Ainsi, la chanson française - et la volonté de certains de la diffuser - se heurte à l'omniprésente culture anglo-saxonne, plus universelle, plus «in», moins littéraire. On retrouve la musique anglophone à la télé de MTV, mais aussi à RTL (Radio-Télévision Luxembourg); EUROPE 1 et tous les autres postes français, néerlandais et allemands qui traversent hélas trop facilement les frontières du «plat pays», renforcent la réalité culturelle anglophone. Et d'aucun ne semble se préoccuper d'identité nationale outre-mesure, du moins au chapitre «inoffensif» de la chanson populaire.

La semaine prochaine: Bonnes intentions et indifférence.

•Choix musical

CJSW veut améliorer sa discothèque

CALGARY - Le travail formidable de l'équipe d'animateurs et d'animatrices du Panier percé se poursuit de plus belle cette année. Votre émission de radio préférée est diffusée tous les lundis sur les ondes de CJSW 90.9 FM, la station de l'Université de Calgary. Ces artisans de la radio souhaiteraient vous offrir un choix musical plus varié. Vous pouvez les aider en leur faisant parvenir tous les disques que vous n'écoutez plus, que ce soit du René Simard, du Tino Rossi ou encore du Gerry Boulet... Compact ou vinyle peu importe, pourvu qu'une aiguille normale puisse encore déchiffrer les sillons... Vous apportez le tout aux locaux de la Société de Théâtre qui se fera un plaisir de les remettre au comité radio.

• *Chez les jeunes*

Le français langue de travail: un défi «titanesque»

OTTAWA (APF): «Si les analystes ont raison à l'effet que pour survivre en français, il faut travailler en français, et que l'avenir du français se joue dans les milieux de travail, le défi des francophones des milieux minoritaires est titanesque, sinon impossible à relever.»

Le sociologue Roger Bernard, auteur du troisième volume d'une série de quatre portant sur l'avenir et la langue de la culture françaises au Canada n'est pas optimiste. Son analyse des données de l'enquête réalisée auprès de 3801 jeunes francophones de l'extérieur du Québec lui permet de conclure que «l'anglais est clairement la langue de travail des jeunes des milieux minoritaires». Le français reprend ses droits dans les milieux majoritaires.

Il y a autant de répondants qui utilisent le français avec les supérieurs, qu'il y en a qui utilisent l'anglais. On utilise un peu plus souvent l'anglais avec les collègues de travail. Cependant dans les milieux majoritaires, plus des trois quarts utilisent le français tant avec les supérieurs qu'avec les collègues de travail.

On veut travailler dans les deux langues

Mais qu'on soit dans un milieu minoritaire ou majoritaire, la majorité des jeunes répondants francophones (69.7 pour 100) préfèrent travailler dans les deux langues officielles et seulement 10.9 pour 100 disent qu'ils veulent travailler en français seulement.

La vraie surprise, c'est d'apprendre que pas moins de 44.7 pour 100 des jeunes québécois qui ont participé à l'enquête du Conseil de la langue française préfèrent un milieu de travail bilingue, et que seulement 43.1 pour 100 préfèrent un milieu de travail français!

Habitués à se servir de l'anglais au restaurant, dans un dépanneur, chez le disquaire et au magasin de vêtements, il n'est donc pas surprenant d'apprendre que 69 pour 100 des répondants sont «assez indifférents au service unilingue anglais» et qu'ils sont peu nombreux à insister pour être servis en français.

En fait, ceux qui expriment une plus forte préférence pour les services en français se retrouvent dans les milieux majoritaires, et encore, ils ne sont que 43.1 pour 100 à exprimer cette préférence.

Pour ce qui est d'insister pour être servis en français, cette attitude ne fait pas partie des moeurs du jeune francophone minoritaire en 1991. La preuve: chez ceux qui vivent dans des régions majoritairement francophones, seulement 10.2 pour 100 insistent pour être servis en français.

Le Franco

CALGARY À LA PAGE

Calgary en bref

Octobre

16 au 19 La génération velcro. Pièce de Gisèle Villeneuve, présentée par la Société de théâtre de Calgary au Jubilee Auditorium, salle Dr. Betty Mitchell. Réservations au 250-5004

17 Rencontre du Club Inter au Palliser Hotel à 12h

24 Souper du Comité femmes de l'ACFA. Ce souper est ouvert à toutes les femmes. Informations au 250-5001.

25 Rencontre du groupe Copains de jeux. Ces rencontres, de 9h30 à 11h30, s'adressent aux parents et jeunes enfants. Téléphoner à Rachel au 282-1630.

25 Joute de la Ligue d'improvisation de Calgary, au Riverside Club, 110 Point McKay Cres. N.W., à 20h. Informations au 250-5004.

Novembre

8 Joute de la Ligue d'improvisation de Calgary, au Riverside Club, 110 Point McKay Cres. N.W., à 20h. Informations au 250-5004.

8 et 22 Rencontre du groupe Copains de jeux. Rencontres pour parents et enfants, de 9h30 à 11h30. Informations à Rachel au 282-1630.

14 au 17 Antigone, pièce de Jean Anouilh, présentée par la Société de théâtre de Calgary au Jubilee Auditorium, salle Dr. Betty Mitchell. Réservations au 250-5004.

21 Déjeuner du Club Inter à l'hôtel Palliser à 12h.

23 Soirée culturelle organisée par le Centre français. Informations au 220-7226.

29 Dégustation de vins organisée par le Comité de commu nication francophone de Calgary. Informations au 250-5001.

Les potins du 2e

À mes Juliette du 2ième et du 1er...

Antoinette, Liette, Pierrette, Claire(tte) et Marlène(tte), brunettes ou blondinettes, elles sont vraiment chouettes!
Et sans être fripon, j'avouerai que j'ai un divin plaisir à travailler parmi tous ces jupons. Il n'y a pas de cachette, je les trouve très coquettes...
Seul homme parmi ces dames, saurais-je résister à tous ces charmes?
Mon Dieu sauvez mon âme...

L'Homme du 2ième, (le 1er...)

Les montagnards francophones de Calgary

par YVES FLOTTAT

CALGARY - En Alberta, l'un des traits particuliers qui rend Calgary si différente de sa rivale Edmonton est sa proximité des montagnes Rocheuses. Nombreux y sont les randonneurs, les campeurs, et les alpinistes qui explorent régulièrement les Rocheuses en leurs temps libres. À titre d'exemple, la section de Calgary du Club alpin du Canada, la plus grosse au pays, comprend plus de 800 membres tandis que celle d'Edmonton moins d'une cinquantaine. Il y a ainsi à Calgary un bon nombre de clubs et d'associations où l'on peut unir ses efforts pour aller en montagne, été comme hiver: l'Ajisme, le Calgary ski club, les Mountains ramblers, le Calgary mountain club, le Club alpin, etc. Et bien entendu il y a un certain nombre de montagnards francophones au milieu de tous ces groupes.

C'est ainsi que le vendredi 16 mai, à 6 heures du matin, nous sommes 10 membres du Club alpin à s'être donné rendez-vous pour faire une excursion de 4 jours vers le massif des twins, à l'extrémité nord de la mer de glace du Columbia. Dernières vérifications du matériel: tentes, sacs de couchage, baudriers, mousquetons, cordes, prussiks, broches à glace, piolets, skis, etc., 25 kg sur le dos et on part à l'assaut du Columbia par le glacier Athabasca. L'humeur est bonne, mais on s'inquiète déjà des crevasses à éviter et du temps qu'il fera. En effet, aussi attrayante que soit une expédition sur des glaciers à plus de 3000 mètres, il peut y avoir de nombreux revers. On a eu des rumeurs d'un groupe qui, en avril dernier, a été bloqué sur le glacier pendant 8 jours par une tempête de neige: visibilité nulle, progression trop difficile même à l'altimètre et la boussole. Mais aujourd'hui le temps est magnifique et le beau fixe persistera pour toute la durée de notre expédition.

Au cours de notre progression dans l'icefall de l'Athabasca, un sérac de la taille d'une maison se détache de la calotte glacière du Snowdôme, tombe verticalement quelques 100 mètres et se pulvérise avec fracas sur la moraine à moins de 500 mètres de notre route. Une vingtaine de kilomètres plus loin, une douzaine d'heures plus tard et quelques 400 pieds plus haut, nos cordées arrivent enfin au lieu de notre camp de base, d'où émergera rapidement notre petit village polaire. «Yves t'as vu la face de la Twins Tower?» me dit-on: il s'agit de notre prochain objectif. Je vais voir, me penche, un coup d'oeil suffit à en réaliser la difficulté, je me retourne vers mes compagnons et je les entends rire et hurler «tabarnak eh!». C'était tout à fait ça sauf que le juron qui avait traversé mon esprit était plutôt «putain cette galère!» et en chaussant mes crampons je remettais en question tout mon ardent désir de faire de l'alpinisme. Il n'y avait aucun doute pour tout le monde qu'il y avait du charbon à gratter si on voulait faire ce pic: il fallait d'abord descendre 800 pieds sur une pente abrupte de neige et de glace pour atteindre et traverser un col escarpé séparant des parois verticales de plus de 3000 pieds, puis remonter 500 pieds sur une fine arête de neige s'inclinant jusqu'à 50 degrés. Tout s'est bien passé.

Le troisième jour on fait l'ascension des 2 autres superbes pics du massif des Twins, le pilier sud et la tour centrale. Et après un bref retour au camp de base, le soir, on fait les deux sommets du mont Stutfield, séparés par un col de 800 pieds. Le quatrième jour, on lève le camp, et sur le chemin de retour on fait notre dernière ascension, celle du mont Kitchener. En repassant l'icefall du glacier Athabasca, on remarque qu'avec ces quatres jours de soleil brûlant, certaines crevasses se sont rouvertes et les ponts de neige ramollis qui les enjambent sont moins sûrs. Puis c'est le retour à la civilisation, au tohu-bohu des voitures et des villes; mais déjà on pense à la prochaine expédition, d'autres grands espaces purs a explorer pour revivre ces brefs moments de liberté où l'on est détaché du monde, sans propriétés privées ni factures ni téléphones ni problèmes linguistiques. Vivre à Calgary, c'est aussi vivre avec les montagnes qui font partie de notre environnement. Si vous êtes francophone à Calgary et que l'exploration des montagnes vous intéresse à quelque niveau que ce soit, vous pouvez contactez Yves Flottat (247-0130) du Club alpin ou Gisèle Gauthier (293-1189) du Club de randonnées de l'Ajisme.

Le Centre scolaire communautaire de Calgary

par LIETTE TOUSIGNANT

CALGARY - Suite aux élections tenues à la dernière soirée d'information publique le 19 juin dernier, le Comité de planification a obtenu un 3e mandat et a accueilli chaleureusement de nouveaux membres. Les membres du Comité sont: Léo Boileau, Jocelyn Daoust, Céline De Schryver, Yvonne Hébert, Danielle et Gaston Launière, Denis Meilleur, Bernard Piché, Mario Savard, Suzanne Sawyer et Benoit St-Amour.

Pendant les derniers mois, beaucoup de rencontres ont eu lieu avec différents représentants des gouvernements fédéral et provincial, avec les échevins et administrateurs de la ville et avec plusieurs organismes de Calgary. La Commission scolaire catholique de Calgary a octroyé 3 millions de $ et le gouvernement provincial 4.2 millions de $ pour la construction du secteur scolaire du Centre. En décembre 1990, le Secrétariat d'État a appuyé officiellement la partie communautaire du projet et contribuera une somme représentant la moitié du coût total de la construction du Centre scolaire communautaire.

Où en somme-nous???? Nos deux gouvernements sont présentements en négociations afin de conclure une entente qui permettra de construire le Centre. Puisque l'éducation est de juridiction provincial, ces deux derniers doivent travailler ensemble pour signer une entente acceptable aux gouvernements concernés et à la communauté francophone de Calgary. Prochainement l'Honorable Robert de Cotret, Secrétaire d'État et M. Jim Dinning, Ministre de l'éducation de l'Alberta se rencontreront pour finaliser cette entente. Nous vous informerons de leurs pourparlers dès que possible.

Et le fameux terrain???? Depuis avril 1991, le Comité de planification en collaboration avec la Commission scolaire participe à un Comité d'étude mandaté par le Conseil de ville de Calgary pour étudier l'utilisation maximale du terrain, appelé Lincoln Park, situé dans le secteur sud-ouest. Le Comité doit remettre ses recommandations à la fin du mois d'octobre afin que le Conseil prenne une décision le mois de novembre prochain. Dans ses recommandations le Comité d'étude conseille que le Centre scolaire communautaire soit construit dans Lincoln Park. Nous espérons tous que la réponse du Conseil de ville sera positive. Comme démontrent les statistiques démographiques de la population francophone de Calgary, Lincoln Park est l'endroit idéal et préféré pour la construction d'un Centre scolaire communautaire. Plus de 40% des francophones habitent dans le sud-ouest et près de 26% résident dans le nord-ouest de la ville. Beaucoup d'informations et de statistiques ont été données aux personnes impliquées dans la décision du terrain afin de les informer de l'urgence de construire un tel Centre pour la communauté francophone de Calgary.

Soyez certain(e)s de suivre l'évolution du projet du Centre scolaire communautaire dans le prochain «Calgary à la page» et entre-temps si vous désirez plus d'informations n'hésitez pas à composer le 250-2105. Aurevoir et à la prochaine!

Le prochain numéro de Calgary à la page dans l'édition du 8 novembre

Mot du président

Une petite déception

Je vous avais mentionné, chers lecteurs(trices), dans le numéro de septembre du Calgary à la page, que j'aurais probablement de bonnes nouvelles à vous communiquez dans ce numéro d'octobre.

Hélas! de nouvelles, il n'y en a point! Nous ne savons pas encore si nous recevrons la subvention nécessaire à la survie de nos deux pages centrales. La seule promesse ferme que je peux vous faire maintenant, c'est qu'il y aura un neuvième numéro en novembre.

Si je me réfère aux dernières propositions fédérales, j'ose espérer que le gouvernement ne nous considère pas comme un service de développement mais plutôt comme un service de maintien de la francophonie en Alberta. Si le Calgary à la page était identifié comme outil de développement, il n'aurait plus qu'à disparaître. C'est ce que nous laisse entendre le gouvernement fédéral dans ses dernières propositions constitutionnelles.

Nous, au CCFC, considérons le Calgary à la page comme un outil de développement de la communauté francophone de Calgary et nous vous demandons de continuer à écrire des articles et à nous encourager par vos publicités.

Yves Chouinard, président
Comité de communication francophone de Calgary.

La ligue d'impro

par YVES CHOUINARD

CALGARY - La Ligue d'improvisation de Calgary (LIC) démarre la saison sur les chapeaux de roue. On n'avait jamais encore enregistré une telle participation du public. Quelque 70 personnes ont assisté a chacune des deux premières parties de l'année, les 20 et 27 septembre derniers.

Cette saison, la LIC a emménagé dans une nouvelle salle, située au Riverside Club. Cette salle a l'avantage d'être spacieuse et confortable et on peut y consommer boissons et repas. La nouvelle salle semble avoir eu un effet énergisant sur les joueuses et les joueurs et sur le public présent.

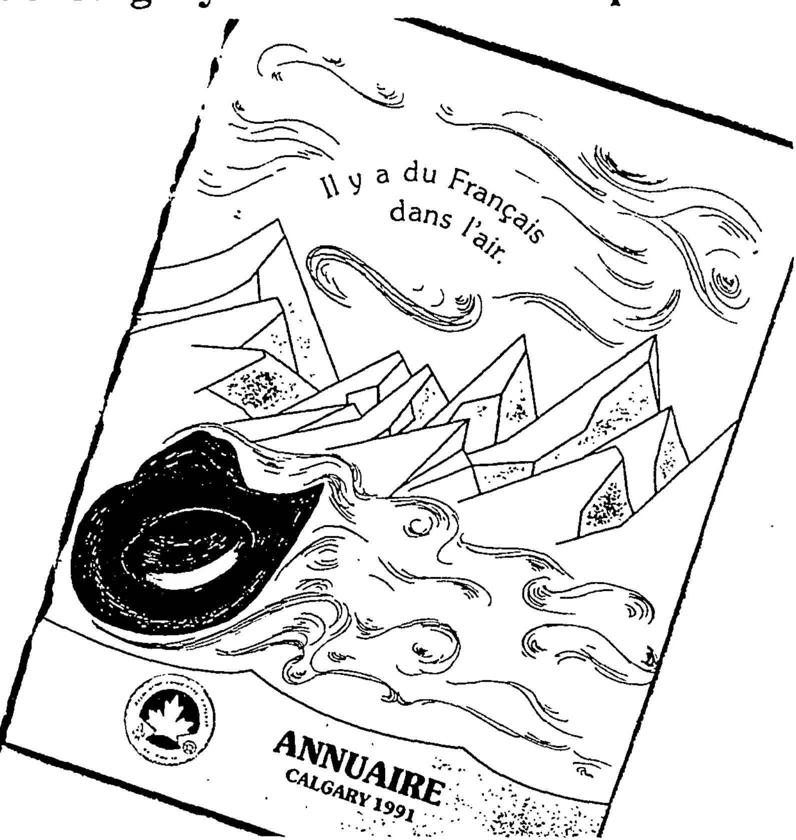
Plusieurs recrues ont connu l'émotion d'une première apparition sur la patinoire. Elles se joignent à un bon noyau de vétérans, dont certains et certaines accumulent déjà entre trois et cinq années d'expérience.



Les activités 1991-92 de la LIC sont dirigées par Benoit St-Amour. Une équipe technique de six personnes le soutient dans son travail.

Rappelons que les parties ont lieu le vendredi à 20h et qu'il serait prudent de vérifier les dates de présentation auprès de la Société de Théâtre, au numéro de téléphone 250-5004.

L'annuaire francophone de Calgary est maintenant disponible



Pour obtenir votre copie, S.V.P. vous adresser à:

L'ACFA régionale de Calgary	**La Ruelle**
10,1916B - 30e Avenue N.E.	**817 - 17e Avenue S.O.**
Tél.: (403) 250-500	**12e étage**
	Tél.: (403) 244-6433

• Prix réduit pour les membres

par CLAIRE DORION-CHAPMAN

CALGARY - L'ACFA régionale de Calgary lancera, le 17 octobre prochain, un annuaire téléphonique des services offerts en français à Calgary.

Cet annuaire contient plus de 2600 noms de francophones, de services, commerces et organismes où il est possible d'être servi en français. Il est le plus complet publié à ce jour. L'objectif de ce projet est de répondre au désir des francophones de Calgary de vivre en français.

Marlène Boëda, agente de développement communautaire de l'ACFA régionale de Calgary souligne que «l'annuaire téléphonique devrait aider au développement économique de la communauté francophone de Calgary et faciliter la reconnaissance et l'utilisation des services en français.»

La production de l'annuaire a été possible grâce aux efforts fournis par l'équipe d'employées - employés et par M. Louis Berard, responsable de la formation et de la mise en page. L'aide financière est venue, en majeure partie, d'Emploi et Immigration Canada et le reste, de la vente d'espaces publicitaires.

L'annuaire est vendu à la Librairie La Ruelle 817 - 17 avenue S.O. et au bureau de l'ACFA 10, 1916B - 30 ave. N.E. Pour passer une commande ou obtenir plus d'informations, communiquer avec l'ACFA au 250-5001.

La Société de Théâtre de Calgary

par ANDRÉ BELZIL

La Génération Velcro

Un éboueur à la retraite, poète du dépotoir à ses heures, tente de reconquérir le coeur de son épouse, une ancienne chanteuse de jazz. Ajouter à cela des problèmes d'immobilier et de grands enfants qui ne veulent pas quitter le nid familial et vous avez une excellente comédie de moeurs.

Venez rencontrer Lucien et Henriette du 16 au 19 octobre prochain au Théâtre Dr. Betty Mitchell dans La Génération Velcro. Cette pièce de Gisèle Villeneuve est mise en scène par Guylaine Normandin et interprétée par la Troupe des Avant-Cimes.

Billets de saison

Nous vous rappellons qu'il est toujours possible de s'abonner à la saison de la Société de Théâtre. Pour une modique somme, vous pourrez assister à six productions pour le prix de quatre: 28$ (membre), 40$ (non-membre) et 20$ (étudiants et 3e âge). Le coût d'adhésion pour devenir membre est de 5$ pour un individu et de 10$ pour la famille. En plus de La Génération Velcro vous pourrez voir cette saison: Antigone du 14 au 17 novembre, Mort sur le Nil d'Agatha Christie du 6 au 9 février 1992, Albertine en cinq temps de Michel Tremblay présentée en français et en anglais du 9 au 15 mars 1992 et Berthe et Rose en Floride de Gérard Poirier du 11 au 14 juin 1992.

Le Centre d'Art Dramatique de l'Ouest

Vous brûlez d'envie de monter sur les planches? Vous êtes mort de peur à l'idée de devoir vous exprimer en public? Vous voulez que vos enfants développent leur créativité tout en s'amusant? Quelles que soient les raisons, le Centre D'Art Dramatique de L'Ouest peut répondre à vos besoins. Cette école française unique dans l'ouest du pays, offre un programme d'art dramatique personnalisé pour les enfants et pour les adultes. On y enseigne l'art de bien s'exprimer avec sa voix et son corps, en bref tous les rudiments du métier de comédien et de comédienne. Les cours sont donnés au Centre de l'Éducation Permanente de Calgary par des professeur(e)s qualifié(e)s qui sauront vous guider par une approche pédagogique professionnelle et adaptée à vos besoins. Ne laissez pas passer cette chance, communiquez avec la STC au 250-5004.

Bonne saison!

La dégustation de vins

par MARIE DELORME

CALGARY - Une dégustation, organisée par le Comité de communication francophone de Calgary (CCFC), aura lieu le 29 novembre 1991.

Cette activité vise à recueillir des fonds pour le Calgary à la page, la feuille centrale du Franco publiée le 2ième vendredi de chaque mois.

Encouragée par le succès du Marché aux puces qui a eu lieu en juin dernier, le CCFC a décidé de continuer à organiser des activités de financement.

L'hôte de la soirée, M. Richard Harvey, un expert en vins de Well Wines Ltd., offrira gracieusement ses connaissances sur le sujet. La dégustation de vin sera suivie d'un repas gastronomique.

Pour plus de détails concernant cet événement, veuillez communiquer avec Claire ou Marie au 250-5001.

• Sécurité

La protection civile à l'échelle familiale

OTTAWA - Lorsqu'il est question de sécurité familiale, la première précaution à prendre, est d'établir un plan d'urgence familiale. Une bonne façon de procéder consiste à réunir les membres de la famille afin de déterminer ensemble le genre de catastrophe pouvant survenir, compte tenu de l'endroit où vous habitez. Après avoir examiné ensemble tous les scénarios possibles, il reste à mettre au point un plan adapté à vos besoins spécifiques.

Et ce n'est qu'un début. Il importe aussi que votre plan soit réexaminé au moins une fois l'an afin de l'améliorer et de déterminer la formation, l'équipement et les fournitures nécessaires. Des mises en situation garantiront que vous serez en mesure d'agir rapidement, d'éviter la panique et de réduire les risques de blessures advenant un vrai cas d'urgence. Il y aurait aussi lieu de discuter de ces mesures avec vos voisins, votre employeur, vos parents et amis. Voici la liste de quelques précautions à prendre à l'intention des familles et des individus: Ayez toujours à portée de la main un appareil radio à piles, une lampe de poche et suffisamment de piles de rechange pour les deux. N'oubliez pas qu'advenant une catastrophe, la radio pourrait bien s'avérer votre seule source d'information; Procurez-vous un réchaud à combustible, avec une bonne réserve de combustible. S'assurer de toujours respecter rigoureusement les conditions d'utilisation de ces appareils; Communiquez avec les responsables des services municipaux et demandez leur quoi faire en cas d'urgence au niveau de l'électricité, du gaz, de l'eau et autres; Ayez toujours à la maison une trousse d'urgence comprenant de la nourriture, des sacs de couchage, des vêtements de rechange, des médicaments, une trousse de premiers soins et de l'eau embouteillée.

Communiquez avec l'école que fréquentent vos enfants pour voir si la direction a prévu un plan d'urgence; faites de même avec votre paroisse, votre employeur et ainsi de suite.

Achetez une couverture d'assurances suffisante pour faire face à toute éventualité; Les animaux domestiques n'étant habituellement pas admis dans les centres d'hébergement d'urgence, pensez à eux lorsque vous mettez au point votre plan; Dressez la liste des numéros de téléphones et adresses utiles en cas d'urgence, et assurez-vous que tous les membres de la famille sauront où la trouver, au besoin.

OFFRES D'EMPLOIS

**Finance*

L'émission de 1983 vient à échéance

OTTAWA - M. Mazankowski a rappelé aux détenteurs de l'émission de 1984 (S39) que ces obligations viennent à échéance le 1er novembre 1991 et qu'elles ne rapporteront aucun intérêt après cette date.

Les détenteurs d'obligations à intérêt régulier de cette émission venant à échéance ont perçu leur versement d'intérêt chaque année et percevront leur versement d'intérêt final de $107.50 par coupure de $1,000 le 1er novembre. Les détenteurs d'obligations à intérêt composé n'ont encore reçu aucun intérêt, l'intérêt sur celles-ci ayant couru jusqu'au rachat ou à l'échéance. Au 1er novembre 1991, soit la date d'échéance, une tranche de $1,000 à intérêt composé de cette émission vaudra $1,927.35.

M. Mazankowski a précisé que des ententes seront conclues avec les institutions financières pour permettre aux détenteurs d'OEC venant à échéance de réinvestir le produit de leurs obligations en titres de la nouvelle émission dès le premier jour où celle-ci sera mise en vente. Cela signifie qu'à compter du 17 octobre 1991, les détenteurs d'obligations de l'émission S39, venant à échéance, pourront se rendre à leur banque ou autre agent vendeur des OEC et faire les démarches requises pour réinvestir le produit de rachat des obligations échues avec paiement en date du 1er novembre.

Des arrangements semblables s'appliqueront aux investisseurs qui désirent réinvestir l'intérêt.

M. Mazankowski a également tenu à rappeler aux investisseurs qu'à compter du 1er novembre 1991, toutes les OEC émises avant 1985 (S1 à S39) seront échues et ne rapporteront plus d'intérêt. Les détenteurs d'OEC sont donc priés de vérifier s'ils détiennent des obligations de ces émissions échues.



(Photo The Bonnyville Nouvelle)

•Bonnyville

30 000$ à la Société historique

BONNYVILLE- Dans le cadre du «Agricultural initiatives program», M. Ernie Isley a présenté un chèque de 30 000$ aux membres de la Société historique de Bonnyville. L'argent sera utilisé afin de construire une salle servant à entreposer les antiquités au Musée de Bonnyville.

• Protection civile

Qui est responsable en cas d'urgence?

OTTAWA - Notre quotidien semble de plus en plus affecté par diverses catastrophes. De fait, les déraillements de trains, déversements de matières dangereuses, incendies dévastateurs, tornades et autres cataclysmes n'ont cessé d'alimenter nos bulletins de nouvelles. Ces événements désastreux peuvent constituer une menace à la vie des citoyens, les forçant même parfois à évacuer les lieux et à chercher refuge ailleurs.

Lorsqu'une telle situation se produit, qui donc doit prendre les commandes? Qui donc est chargé des décisions? Le premier réflexe de la plupart des citoyens, c'est de solliciter l'aide du «gouvernement». Mais quel gouvernement? Peut-être pas celui auquel on pense! Lisez attentivement ce qui suit.

Le système canadien d'intervention d'urgence se fonde sur la prémisse suivante:

En cas d'urgence, il incombe à chaque individu de prendre les mesures qui s'imposent. Chacun devrait donc savoir quoi faire pour protéger sa vie et sa propriété. (Si la plupart des gens possèdent une police d'assurance-vie et d'assurance-maison, peu prennent la peine de mettre au point un plan d'urgence personnel pour protéger la vie et les avoirs de leur famille et pour réduire les dommages à la propriété privée.)

Les services municipaux interviennent lorsque les individus ne sont plus en mesure de faire face eux-mêmes à la situation. La plupart des catastrophes se produisent à l'intérieur des frontières municipales et il revient donc à la municipalité de s'en occuper efficacement. Chaque maire doit s'assurer qu'en cas d'urgence, sa ville possède un plan d'urgence adéquat pour protéger la vie et la propriété des citoyens, et que ce plan fait l'objet d'exercices réguliers de manière à en garantir l'efficacité.

Lorsqu'une catastrophe prend une envergure telle que la ville n'arrive plus à y faire face seule, l'on s'attend alors à ce que le gouvernement provincial ou territorial lui vienne en aide.

Si une province ou un territoire a besoin de renforts, il revient au gouvernement fédéral de lui fournir l'appui nécessaire. Le gouvernement fédéral n'intervient cependant qu'à leur demande expresse ou quand une catastrophe relève directement de son champ de compétences (soit un déversement de pétrole le long des côtes canadiennes, un écrasement d'avion dans un aéroport fédéral et ainsi de suite).

La Loi sur la protection civile précise qu'il incombe à chaque ministre fédéral de concevoir et mettre en oeuvre des plans d'urgence dans les secteurs relevant de leur compétence. En tant que ministère responsable de la promotion de la protection civile en cas d'urgences de toutes sortes, Protection civile Canada aide chaque ministère à mettre au point des plans efficaces et à prendre les mesures qui s'imposent pour les mener à bien.

•Jacques Brel

Quelques notes sur le «plus grand» de tous...

par RONALD TREMBLAY

BRUXELLES - Lors de mon récent passage à Bruxelles, j'ai eu l'occasion de visiter la Fondation Jacques-Brel, maintenant une fondation humanitaire, et j'ai pu recueillir quelques renseignements susceptibles d'intéresser les aficionados de Jacques Brel. On dit de Brel qu'il était Flamand; plusieurs se permettent d'en douter, à cause de sa forte identité francophone. S'il est vrai que Jacques Brel est né sur l'avenue du Damant à Bruxelles, il est également juste de dire que son apprentissage a été influencé par le fait que son père était d'origine flamande, ayant vécu à Ypres, une communauté de la Flandre occidentale.

Par contre, Flamand ou non, il n'a pas bénéficié de la connaissance du néerlandais, qu'il possédait d'ailleurs fort mal. Ses tentatives d'enregistrement dans cette langue se sont soldées en échec. Aux dires de certains, son plus grand échec à ce chapitre est la version flamande de «Les Singes».

Au sujet de «Ne me quitte pas», Brel disait, «C'est un hymne à la lâcheté de l'homme, pas un hymne à l'amour».

Jacques Brel préférait écrire debout, disant que le manque de confort l'inspirait. D'autre part, il aimait écrire ses textes en écoutant Ravel et Debussy, ses compositeurs contemporains préférés.

Que ce soit à la «Fondation», à la RTBF ou à la SABAM (où une salle de réunion porte son nom) tous sont d'accord pour dire que la disparition de Jacques Brel a créé un vide dans le monde de la musique d'expression française. L'impression générale se résume comme suit: «Brel n'a succédé à personne, et personne ne lui succédera».

Le 9 octobre marquait le 13e anniversaire de la mort de Brel. (Merci à Sylvie Engelbert et Jean-Marie Rigaux).

**Épluchette de blé d'Inde*

C'est le party à Fort McMurray



(Photo Thérèse Duperron)

Jeunes et moins s'en donnaient à coeur joie autour d'un bon feu de camp sur le ranch R & D de Thickwood, le 21 septembre dernier.



(Photo Thérèse Duperron)

Quoi de meilleur que de savourer son épis de blé d'Inde accompagné d'une bonne bière et de bons amis avec qui jaser!

La Sélection de la semaine
du 14 au 21 octobre

Courtepointe de Marie Moser

Courtepointe est un roman écrit par l'auteure franco-albertaine Marie Moser. Ce livre de presque 300 pages raconte l'histoire de trois générations de femmes francophones vivant dans l'Ouest canadien depuis le début du siècle.

Découvrez ce roman réaliste où le combat de ces femmes ne cesse de nous étonner.

Découpez le bon de commande et retournez-le au:



Salon du livre de L'ACFA
8923 - 82 avenue, #200
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Bon de commande

Je désire recevoir_____exemplaire(s) de Courtepointe de Marie Moser
au prix de sélection de 15.95 $ chacun (au lieu de 19.95$)
\+ 1.12 $ TPS (#122617251)
\+ 1.50 $ frais de manutention

18.57 $ Total

Ci-inclus un chèque☐ ou un mandat☐ au montant de ________$
Veuillez me le(s) faire parvenir à l'adresse suivante:

Nom:______________________

Adresse:______________________

______________Code Postal:__________

N.B. Prévoir un délai de 4 semaines pour la livraison
La remise de 10% aux membres de l'ACFA est déjà incluse dans le prix de Sélection

Festival de la moisson de Plamondon

Jamborée des Récoltes
Festival de la Moisson

Venez fêter avec nous le 19 octobre à la salle communautaire

Horaire:
15h à 17h: Exposition d'art visuel (entrée libre)
15h à 17h: Film sur écran géant par l'ONF (entrée libre)
17h30 à 19h: Banquet
19h à 21h30: Spectacle de talents locaux
21h30 à 1h: Danse animée par Country Crock

Entrée: banquet, danse et spectacle:
15$ par personne
taux réduit pour famille de 6 ou plus
gratuit pour enfants de moins de 6 ans

Pour plus d'information, adressez-vous à David Fréchette, ACFA régionale de Plamondon, en composant le 798-3896.

Bienvenue à tous!



par Guy Scherrer

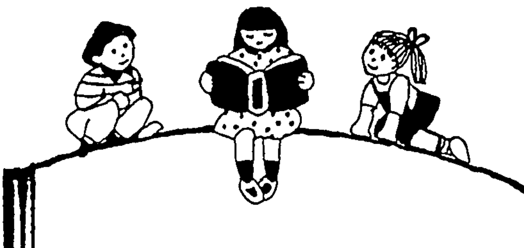
Pourcentage de graisse

Le pourcentage de graisse dans la masse corporelle est un facteur de santé très important car il est directement relié à d'autres problèmes de santé: troubles cardiaques, hyperthension, diabète, etc... Il est donc assez important de contrôler votre masse corporelle. Voici un petit truc pour déterminer si vous êtes dans une zone critique pour votre santé. Il s'agit de calculer votre indice de masse corporelle (IMC). Il suffit de connaître votre masse corporelle en kilogrammes et votre taille (grandeur) en mètre. Vous élevez votre taille au carré, c'est-à-dire vous la multipliez par elle-même. Ensuite vous divisez votre masse corporelle par votre taille au carré, et le résultat obtenu est votre IMC. IMC = masse corporelle (kilo) / taille (mètre). Si ce chiffre se situe entre 20 et 25 tout est bien votre masse corporelle est normale. Entre 26 et 27 vous êtes dans une zone qui pourrait mener à des effets négatifs sur votre santé. Entre 28 et plus vous êtes dans une zone croissante de problème de santé.

Même si après avoir obtenu votre IMC et que vous n'êtes pas dans une zone à risque pour les problèmes de santé, ce n'est pas une raison pour être inactif. N'oubliez pas qu'une personne sédentaire perd environ 225 gramme (1/2 livre) de muscle par année et elle les remplace par 450 grammes (1 livre) de graisse. En étant sédentaire même avec une dépense énergétique égale à votre consommation, vous allez augmenter votre pourcentage de graisse dans votre masse corporelle.

Attention, si vous êtes dans une zone à risque pour la santé, il ne faut pas vouloir perdre ces kilos en trop immédiatement. Vous avez probablement accumulé ces kilos sur plusieurs années, il faut les perdre de la même manière. Il ne faut pas que ce problème de poids devienne une obsession. Il est préférable d'être actif avec un excédant de poids que sédentaire sans surplus de poids.

Les activités d'endurances sont les meilleurs exercices pour contrôler votre poids. C'est-à-dire des activités de faible intensité qui s'échelonnent sur une longue période de temps. une marche d'une demi-heure à tous les jours est un très bon exercice. La natation, le vélo, la course, le ski de fond sont également très salutaire.



Salon du Livre à Bonnyville

Lundi le 21 octobre 1991

Au Bonnyville Centralized High School
Lundi le 21 octobre de 8h30 à 16h00

Madame Lyne Fournier, conseillère en littérature de jeunesse sera sur place pour vous guider dans la sélection de vos livres.

Bienvenue à tous et à toutes!

Pour de plus amples renseignements adressez-vous à Clémence au 826-5275

Défense nationale | National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DU CAMP WAINWRIGHT

Des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir du camp Wainwright, dans la province de l'Alberta, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont une propriété administrée par le MDN, sise au sud de la ville de Wainwright, entre les routes principales no 13 et no 14, et intersectée par la route no 41, dans les cantons 42 à 45, rangs 5 à 9, à l'ouest du quatrième méridien, dans la province de l'Alberta. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée de la propriété de Wainwright en s'adressant au chef du Génie construction du Détachement des Forces canadiennes de Wainwright (Alberta).

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder en souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, Canada
17630-77

Canada

• Rivière-la-Paix

Les francophones prennent leur destin en main

RIVIÈRE-LA-PAIX - Soixante-dix francophones de la région de Rivière-la-Paix se sont rencontrés afin de se concerter en vue de la prochaine année d'activités. Des ateliers sur le tourisme, le théâtre, l'économie, l'action politique, les femmes, les aînés et les jeunes ont réunis les participants à Falher.

«Nous sommes vraiment très heureux de ce succès. La présence de tous ces gens augure bien pour l'année qui débute. Cette année nous allons prendre notre destin en main et mettre l'accent sur la visibilité. Vous allez entendre sans doute parler de nous,» a souligné la présidente de la régionale, Mme Normande Bouchard.

Les membres de l'ACFA souhaitent notamment mettre de l'avant des projets en matière de tourisme, de développement économique. Ils désirent aussi soutenir les aînés dans leur effort de se regrouper. Les francophones de la région célèbreront cette année les 25 ans de la compagnie théâtrale La Débâcle et les 10 ans du Carnaval de St-Isidore.

Plus d'une vingtaine d'artistes locaux ont également présenté leurs oeuvres lors d'une exposition au Collège Notre-Dame de Falher.

La fin de semaine s'est terminée sur une note émouvante. Jean-Luc Boulianne qui a été gravement blessé dans l'accident impliquant la camionnette de Francophonie Jeunesse de l'Alberta, a demandé à tous les participants de poursuivre leur lutte. «Je sais ce que c'est de lutter, croyez-moi il ne faut pas lâcher» a-t-il dit.



Radio-Canada Alberta

Semaine du 12 au 18 octobre 1991

Samedi
17h00 Le Téléjournal
17h10 L'envers de la médaille
18h00 La soirée du hockey Molson: Montréal à Boston
20h30 La bande des six
21h30 Samedi P.M.
22h30 Le Téléjournal
22h50 Les nouvelles du sport
23h10 Télé-sélection: Autant en emporte le vent (1ère partie)

Dimanche
18h00 Le Téléjournal
18h10 Découverte
19h00 Surprise, sur prise
20h00 Les Beaux Dimanches: Gala de l'Adisq
23h00 Le Téléjournal
23h20 Scully rencontre
24h00 Les nouvelles du sport
00h15 Ciné-club: Papa est en voyage d'affaires

Lundi
17h00 A plein temps
17h30 Super détectives
18h00 Film: Les estuaires du Pacifique
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Marilyn
20h00 Film: L'histoire merveilleuse de la musique
20h30 Le téléjournal
20h50 Le Point
21h20 La Météo
21h25 Les nouvelles du sport
21h30 Jamais deux sans toi
22h30 Une ville au sommet
00h00 Evile
00h30 La politique fédérale

Mardi
17h00 A plein temps
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Marilyn
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Cormoran
22h00 Dallas
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: Un caid

Mercredi
17h00 A plein temps
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Marilyn
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Le grand remous
21h30 Comment ça va?
22h00 Enjeux
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: Cosa Nostra: Le dossier Valachi

Jeudi
17h00 Maritimes en direct
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Marilyn
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Lance et compte
22h00 Métropolis
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: Le crime était presque parfait

Vendredi
17h00 ALBERT CE SOIR
17h30 La soirée du hockey Molson: Montréal à Buffalo
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Super détectives
21h30 Les détecteurs de mensonges
22h00 Studio Libre
23h00 Cinéma: Dangereuse défense

Ne manquez pas tous les samedis à 20h30 l'émission La bande des six animée par Suzanne Lévesque

TV5 L'EUROTÉLÉ ★★★★★

Semaine du 12 au 18 octobre 1991

Samedi
17h00 Journal télévisé de la R.T.B.F.
17h30 Thalassa
18h30 L'Euroflash
18h33 Sacrée soirée
20h15 Vingt-cinq fois la Suisse
21h45 Journal télévisé de A2
22h15 Sacrée soirée
00h15 Radio France internationale

Dimanche
17h00 Journal télévisé de la R.T.B.F.
17h30 7 sur 7
18h30 L'Euroflash
18h33 Le divan
19h00 Caractères: Les caractères du mois
20h00 Regards de femme
20h30 La leçon de musique: Le piano
21h30 Journal télévisé de A2
22h15 Le divan
22h40 Caractères
23h40 Montagne
00h10 La leçon de musique: Le piano
01h00 Radio France internationale

Lundi
17h00 Journal télévisé de FR3
17h30 Téléobjectif: Yémen
18h30 L'Euroflash
18h33 Du vent dans les branches de sassfras
20h30 Derniers far-west: La Sibérie
21h30 Expédition pêche: Achigans de l'Outaouais
22h00 Journal télévisé de A2
00h45 Du vent dans les branches de sassafras
00h35 Radio France internationale

Mardi
17h00 Journal télévisé de FR3
17h30 Envoyé spécial
18h30 L'Euroflash
18h33 Santé à la une: Comment bien faire l'amour
20h00 Jeunes solistes
21h30 Journal télévisé de A2
22h15 Santé a la une
23h40 Jeunes solistes
01h10 Radio France internationale

Mercredi
17h00 Journal télévisé de FR3
17h30 Expédition Suisse dans le hoggar
18h30 L'Euroflash
18h33 Les fugitifs
20h00 Jeunes solistes
21h30 Journal télévisé de A2
22h15 Les fugitifs
23h45 Jeunes solistes
01h10 Radio France internationale

Jeudi
17h00 Journal télévisé de FR3
17h30 52e rue
18h30 L'Euroflash
18h33 Dites-moi
19h30 Bonne adresses du passé
20h40 Robert Schumann
21h30 Journal télévisé de A2
22h15 Dites-moi
23h15 Bonnes adresses du passé
00h20 Robert Schumann
01h10 Radio France internationale

Vendredi
17h00 Journal télévisé de FR3
17h30 De bois et d'ardoise: Le chant du cerf
18h30 L'Euroflash
18h33 Destination le monde
19h30 Dites-moi
20h35 Autant savoir: Moins de cholestérol c'est mieux!
21h00 Continents francophones
21h30 Journal télévisé de A2
22h15 Destination le monde
23h10 Dites-moi
00h15 Autant savoir
00h40 Continents Francophones
01h05 Radio France internationale

Alberta:		*Position*
Edmonton	*Shaw Cable*	*35*
Edmonton	*Vidéotron*	*38*
Saint Paul	*Northern Cable*	*35*
Red Deer	*Shaw Cable*	*31*
Medicine Hat	*Cablev. Medicine Hat*	*18*
Calgary	*Rogers Cablesystems*	

• Services sociaux

Ouverture d'une annexe au centre Our House

EDMONTON - Our House, un centre résidentiel de cure et de postcure pour hommes alcooliques ou toxicomanes, a procédé à l'ouverture d'une annexe de huit chambres le 27 septembre dernier. La cérémonie d'inauguration a eu lieu à l'ensemble résidentiel, au 8103, 121e avenue, à Edmonton.

L'annonce a été faite conjointement par Murray Dorin, député de la circonscription d'Edmonton Northwest à la Chambre des Communes, au nom d'Elmer MacKay, ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Raymond A. Speaker, ministre des affaires municipales de l'Alberta, Nancy J. Betkowski et Doug Main, du caucus d'Edmonton.

«Le gouvernement du Canada est heureux et fier d'appuyer une réalisation qui aide les gens à se prendre en main et à reprendre un rôle actif dans la société. Tenter de s'affranchir de l'alcool ou de la drogue n'est jamais facile. Ces nouveaux logements permettront de mieux fournir les soins, les services et le soutien dont ces hommes ont besoin» a déclaré M. Dorin.

«La collaboration entre les gouvernements du Canada et de l'Alberta et des organismes communautaires a permis d'offrir des logements abordables aux personnes éprouvant des besoins spéciaux» a indiqué M. Speaker. «Je félicite le centre Our House (Edmonton) Ltd., pour les services qu'il dispense à ses clients.»

«Une personne doit faire preuve de beaucoup de courage pour admettre qu'elle est alcoolique ou toxicomane et pour essayer de régler ce problème. Les établissements comme Our House contribuent à répondre aux besoins des gens qui veulent s'affranchir de leur dépendance» déclare M. Main.

L'agrandissement est financé dans le cadre du programme fédéral-provincial de logements privés sans but lucratif. La subvention fédérale s'élèvera à environ 16 200$ par année, tandis que la contribution provinciale atteindra environ 7 000$.

L'ensemble résidentiel est administré par Our House (Edmonton) Ltd. Le directeur exécutif Edward Hawryluk commente ainsi cette réalisation: «Au centre Our House, nous sommes très reconnaissants aux gouvernements fédéral et provincial pour leur aide financière qui nous aidera à rembourser notre prêt hypothécaire.»

Appel d'offres

Service de transport
Les soumissions cachetées pour le service de transport suivant seront acceptées jusqu'à 15h, à la date limite déterminée plus bas et à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Service:
SERVICE DES AUTOROUTES
CALGARY ET MEDICINE HAT

Transport de la poste pour la Société canadienne des postes entre Calgary et Medicine Hat.

Renseignements:
Un camion avec un fourgon de 24' d'une capacité de 42.7 m3 ou 1504 pi.cu., classe de chargement - 7200 kg.ou 8 tonnes.

Tous les détails et les formulaires de soumission sont disponibles auprès de :
La Société canadienne des postes
Achats, division Foothills
1300, 10020 - 101A Avenue
Edmonton, Alberta
T5J 4J4
Tél.: (403) 495-4686.

Date de fermeture: le 16 octobre 1991.
Dépôt: Aucun.
La plus basse, ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.



Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

À VOTRE SERVICE

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT dans LE FRANCO. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

C.H.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165 Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89 Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

• *Généalogie*

À la recherche des Boisvert de l'Ouest canadien

par ESTELLE BOISVERT COULOMBE

C'est le 21 novembre 1987 que se réunissaient à Trois-Rivières, P.Q. plus de 30 personnes du patronyme Boisvert afin de fonder «l'Association des Familles Boisvert inc.». Depuis, un conseil d'administration a pris forme, les armoiries de la famille ont été dessinées, le bulletin de liaison «À l'Orée du bois...» publié trimestriellement et les volumes «Les familles Boisvert à Sainte-Croix de Lotbinière» édité en 1989 et «Histoire et généalogie des familles Boisvert» édité en 1990, ont vu le jour.

Le 16 juillet 1988, le premier rassemblement a eu lieu sur le site historique des Forges du Saint-Maurice au Québec, là où plusieurs de nos ancêtres ont vécu et travaillé au 18e siècle. En 1989, c'est à Sainte-Croix de Lotbinière que plus de 500 Boisvert se réunirent; en 1990 à Drummondville, plus de 800 Boisvert se retrouvèrent dans le cadre du 3e rassemblement. Cette année, c'est à Sherbrooke qu'autant de familles Boisvert se serre la main et échange dans la joie et l'amitié.

On sait que plusieurs familles Boisvert habitent l'Ouest canadien et déjà plusieurs ont rejoint les rangs des 1130 membres. On les invite à contacter les personnes ci-bas désignées pour devenir membre de cette grande famille des Boisvert.

Historiquement, les familles Boisvert ont à l'origine deux souches. Étienne De Nevers sieur de Brantigny, est débarqué en nouvelle-France vers 1649. Il épousa à Sillery, Qc. en1652, Anne Hayot. Quant à Jean Joubin, pionnier des Grondines, il débarqua vers 1680 en Nouvelle-France et il épousa en 1694, Françoise-Élisabeth Renos.

Ces deux ancêtres sont représentés par les armoiries qui ont été conçues spécialement pour l'Association.

En devenant membre, vous recevrez trimestriellement la correspondance des différentes activités de l'association, de l'information sur l'histoire et la généalogie par l'entremise du bulletin «L'Orée du bois...». Si la recherche généalogique vous intéresse, vous pourrez recevoir de l'aide de la banque de données informatisée contenant plus de 10,000 fiches personnelles concernant les Boisvert et vous pourrez aussi recevoir votre ascendance généalogique et déterminer vos origines.

On espère, à travers ce message de fierté, vous avoir donné le goût de connaître un peu plus votre association et ses membres et on souhaite vous compter comme membre. Pour de plus amples informations, communiquez avec: L'Association des familles Boisvert, C.P. 6700, Sillery, Qc. G1T 2W2, a/s de Michel Boisvert archiviste.

CN

Préavis d'appel d'offres

Les Chemins de fer nationaux du Canada songent à lancer, au début de 1992, un appel d'offres pour la construction de la plate-forme et des ouvrages d'assainissement de l'embranchement ferroviaire Al-Pac (du point kilométrique 0.00 au point kilométrique 36.1), qui prendra origine au point milliaire 71.09 dans la subdivision du Lac La Biche.

Le présent avis précède la diffusion des documents officiels de soumission. Il a pour but de permettre aux soumissionnaires éventuels de procéder à la visite (obligatoire) des lieux de construction avant la venue de l'hiver. La visite des sites aura lieu le jeudi 17 octobre 1991, et elle est obligatoire pour se qualifier comme soumissionnaire et recevoir les documents officiels de soumission.

On pourra obtenir les renseignements préliminaires et prendre les dispositions pour participer à la visite à compter du jeudi 10 octobre 1991 auprès du bureau de l'Agent Administration des contrats, 16e étage, Tour CN, Edmonton (Alberta), téléphone (403) 421-6382, ou auprès du Bureau du projet d'embranchement Al-Pac, 5118 - 2nd. Street, Boyle, Alberta, au (403) 689-4020.

Les documents officiels de soumission, les plans et les cahiers des charges ne seront pas disponibles avant l'appel d'offres officiel. Le CN ne se tient aucunement responsable des changements ou suppressions qui pourront survenir dans la planification de ce projet.

Edmonton, Alberta — R.A. Walker
Premier vice-président
Ouest canadien

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-5275 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. Info. 826-5272 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois). (J.A.)

Bridge tous les mercredis à 14h au sous-sol de l'église St-Joachim. Info: 489-4417 (J.A.)

La chorale les CHANTAMIS débutera sa nouvelle saison 1991-92. Nous invitons tous les gens intéressés à se joindre à nous, le mardi soir de 19h15 à 21h30 à l'école Maurice-Lavallée au 8828 - 95e Rue. Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Marguerite au 452-5463. (25-10)

Le Théâtre Français d'Edmonton eat à la recherche de 3 comédiens(nes) pour son spectalce pour enfants qui aura lieu du 17 au 21 février. Des lectures seront organisées fin octobre. Pour info: Guylaine Normandin au 421-4163 ou Hélène Bérubé au 469-0829 (01-11)

Paroisse Notre-Dame de Lorette, Lancaster Park, messe tous les samedis à 16h30. Info: 973-418 3 (J.A.)

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de St-Paul, le deuxième mardi de chaque mois à 19h30 au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

RIVIÈRE-LA-PAIX

FALHER - Réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'église Sainte-Anne à 20h le 2e mercredi de chaque mois. (01-11)

TANGENT - Heures d'ouverture de la bibliothèque au Centre culturel: vendredi de 13h30 à 16h30. Pour info: Annie au 359-2126. (01-11)

Le Conseil régional d'éducation française (CREF) tiendra sa réunion mensuelle à 19h le 15 octobre au Centre Notre-Dame à Falher. (11-10)

PROVINCIAL

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

CALGARY

L'Association pour les handicapés mentaux de Calgary recherche une personne intéressée à aider Serge, un jeune francophones de 24 ans souffres de dislexie. Pour plus de détails, communiquer avec Suzanne Jacket du "Leisure Partener Project" au 297-0126 (25-10)

La bonne forme par la gigue. 9 ans et plus, joignez Les gigueurs de Calgary les mercredis soirs au "Old Y" 125 - 12 Ave. S.W. Pour plus d'information, téléphoner au 247-9170 (25-10)

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Personne demandée pour garder 2 enfants (3 ans et 3 mois), quartier Bonnie Doon. Appeler au 462-6506 après 17h (4-11)

Dame avec expérience pour faire ménage de semaine et grand ménage de printemps et d'automne. Références disponibles, appelez - Lucienne au 437-7241 (25-10)

Gardienne biligue demandée à domicile, du lundi au vendredi de 8h à 17h, 3 filles, des jumelles de 2 ans et une autres de 1 an. Info.: 440-0376 (25-10)

Dame avec expérience offres ses services pour ménage de maison, demeure dans Clareview (nord-est). Références disponibles. Appelez Angèle au 472-0372 (18-10)

CALGARY

Ingénieur diplômé en génie civil Université Laval, avril 1991 est à la recherche d'un poste en Alberta - disponible pour une entrevue entre le 24 septembre et le 2 octobre. S.V.P. composer le 288-3270 (Calgary) (11-10)

Airdrie, besoin d'une gardienne francophones pour garçons de 9 mois. Temps partiel de jour, du lundi au vendredi. Communiquez avec Chantal au 948-3313 (18-10)



CARTES D'AFFAIRES

LA PAGE DE L'ACFA

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

Rond-Point 1991

Horaire de la fin de semaine
les 1er, 2 et 3 novembre 1991

INVITÉ D'HONNEUR
HONORABLE JOE CLARK, ministre des Affaires constitutionnelles

Vendredi le 1er novembre

18h00 Assemblée annuelle de l'Association des juristes

19h00 Rencontre du conseil d'administration de l'Association des groupes de femmes francophones de l'Alberta

19h00 Bar payant (ACFA)

20h00 Assemblée générale annuelle de l'Alliance Chorale de l'Alberta

20h00 Session de formation/information offerte par la Fédération des parents francophones de l'Alberta. Conférencier: Dr Victor Goldbloom, Commissaire aux langues officielles **«La gestion scolaire et les minorités de langues officielles au Canada»**

21h00 Cabaret du 65e anniversaire - musique d'époque (1920-90)

Samedi le 2 novembre

8h00 Déjeuner en commun

9h00 Ateliers

Session d'information sur le projet de loi sur la gestion scolaire - animé par M. Gérard Bissonnette, directeur du Language Services Branch et des membres du groupe de travail du Ministre. Parrainée par la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

Retraite et pré-retraite - animé par des représentants de la Fédération des aînés franco-albertains

L'importance de l'éducation musicale pour le développement de l'enfant francophone - animé par Soeur Thérèse Potvin de l'Alliance Chorale de l'Alberta

Session d'information sur l'unité canadienne - animée par des représentants du comité consultatif de l'Association canadienne-française de l'Alberta

12h00 Dîner

13h30 Assemblée générale annuelle

18h00 Banquet

Remise des Prix de la francophonie albertaine

20h00 Soirée dansante

Dimanche le 3 novembre

10h00 Messe du 65e anniversaire

Célébrant: Père Joseph Forget

11h00 Brunch communautaire





de 1926 à 1991...

65 ans de lutte pour le français au Canada

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DU ROND-POINT LES 1, 2 ET 3 NOVEMBRE 1991

NOM(S):______________________

ADRESSE:______________________

VILLE:______________CODE POSTAL:______

Service de garderie offert gratuitement samedi de 8h30 à 17h00.

Nom(s) et âge des enfants:______________________

(prévoir vêtements chauds pour l'extérieur)

S.V.P. me réserver un(des) billet(s) pour:

_____ Déjeuner - 8,00$ (samedi matin)

_____ Dîner - 12.00$ [10.00$ pour les aînés] (samedi midi)

_____ Banquet et soirée dansante - 25,00$ (samedi en soirée)

_____ Brunch communautaire - 8,00$/adulte, 4,00$/enfant (dimanche matin)

Veuillez faire parvenir un chèque ou un mandat-poste (payable à l'ACFA)

Retourner à: ACFA
Pièce 200, 8923 - 82 avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

(Vos billets vous seront remis à la porte)